



**La Terre et la vie, tome 8,  
fasc. 2, mars-avril 1938.**

Source : Paris - Muséum national d'histoire naturelle/Direction des bibliothèques et de la documentation.

Les textes numérisés et accessibles via le portail documentaire sont des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public ou pour lesquelles une autorisation spéciale a été délivrée. Ces dernières proviennent des collections conservées par la Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum. Ces contenus sont destinés à un usage non commercial dans le respect de la législation en vigueur et notamment dans le respect de la mention de source.

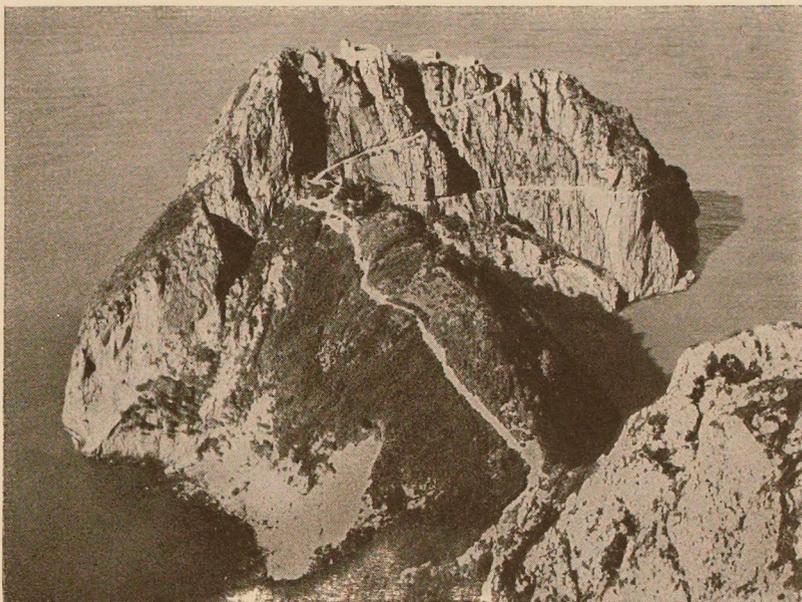
Les documents numérisés par le Muséum sont sa propriété au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Les reproductions de documents protégés par un droit d'auteur ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

Pour toute autre question relative à la réutilisation des documents numérisés par le MNHN, l'utilisateur est invité à s'informer auprès de la Direction des bibliothèques et de la documentation : [patrimoinedbd@mnhn.fr](mailto:patrimoinedbd@mnhn.fr)

P. 25

# LA TERRE ET LA VIE



8<sup>e</sup> Année. — Numéro 2.

Mars-Avril 1938.

# MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

## JARDIN DES PLANTES

Ouvert tous les jours de 7 h. ou 8 h. à la nuit.

### MÉNAGERIES

Tous les jours, de 8 h. à 17 h. Entrée : 3 fr.  
Dim., jeud. et jours de fêtes, de 8 h. à 18 h.

### VIVARIUM

Tous les jours, de 9 h. à 17 h. Entrée : 1 fr.  
Dimanches, jeudis et jours de fêtes, de 9 h. à 18 h.

### SERRES TROPICALES

(Fermées au public, jusqu'à nouvel avis.)

### GALERIES

I. Zoologie. — II. Géologie, Minéralogie.  
III. Anthropologie, Paléontologie, Anatomie.  
Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Gratuit les jeudis et dim.  
Entrée : 1 galerie, 1 fr. ; 3 galeries, 2 fr.  
Galeries et Ménageries, 3 fr.

### MUSÉE D'ORLÉANS

43 bis, rue de Buffon

Mardi, Jeudi, Samedi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 2 fr.  
Dim. et jours de fêtes, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h.  
Entrée : 1 fr.

### MUSÉE DE L'HOMME

Place du Trocadéro

Fermé pendant les travaux de l'Exposition de 1937.

### PARC ZOOLOGIQUE DU BOIS DE VINCENNES

Tous les jours, de 9 h. à la nuit. Entrée : 3 fr.

### AQUARIUM ET MUSÉE DE LA MER DE DINARD

(17, Grande Rue)

De Pentecôte au 30 septembre inclus : 3 fr. 50.

### OBSERVATIONS

Sont admis gratuitement les enfants au-dessous de 3 ans accompagnant leurs parents, ainsi que les militaires en uniforme.

Les membres de l'enseignement public ou privé, les étudiants de l'enseignement supérieur, les membres des familles nombreuses, les membres des Sociétés des Amis du Muséum, les mutilés bénéficient d'une réduction de 50 %/o, montant des droits d'entrée, sur présentation de leur carte.

Paris, le 1<sup>er</sup> août 1936.

Vu : le Ministre de l'Éducation Nationale.

Le Directeur du Muséum,  
Louis GERMAIN.

# LA TERRE ET LA VIE

Fondée en 1931 par la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE

publiée par la

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

et la

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE

Paraissant tous les deux mois.

*Secrétaire général* : M. DODINET

8<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 2

MARS-AVRIL 1938

---

## SOMMAIRE

ARTICLES. — L. FAGE. — L'Industrie des Araignées.....	35
P. LEMOINE. — Les noms de lieux de l'Ile-de-France.....	44
INFORMATIONS. — La réserve de l'Iseran. — Un monument à Alfred Grandier.....	55
NOUVELLES de nos ORGANISATIONS.....	59
VARIÉTÉS. — Les animaux mycophages. — Les Pygmées en Nouvelle-Guinée..	61
PARMI LES LIVRES.....	62
NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT.....	63

La photographie reproduite sur la couverture représente le cap Carbon en Algérie.

PARIS

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉUM

57, RUE CUVIER (v<sup>e</sup>)

# LA TERRE ET LA VIE

---

**LA TERRE ET LA VIE**, fondée par la **Société nationale d'Acclimatation**, entre dans sa huitième année d'existence. Elle demeure la seule revue française exclusivement consacrée à l'histoire naturelle et elle reste fidèle aux directives et aux tendances qui sont à l'origine même de son apparition.

Elle s'adresse aux esprits curieux, à tous ceux qui, parmi le grand public cultivé, s'intéressent à la constitution, au passé de notre globe, aux manifestations multiples de la vie. Elle s'adresse aussi aux jeunes chez lesquels elle veut éveiller et guider le goût de l'histoire naturelle. Elle est en outre la revue des Amis de la Nature, qui ont le désir de voir s'organiser, contre l'exploitation déréglée et le vandalisme, la protection de la faune, de la flore, des sites.

A ces buts essentiels de documentation et d'initiation s'ajoute désormais celui d'être un organe de liaison entre le **Muséum national d'Histoire Naturelle** et diverses sociétés ou groupements qui, gravitant plus ou moins directement autour de lui, poursuivent, chacun selon ses moyens, le même idéal. Elle donnera le reflet de leur activité : *Société des Amis du Muséum, Société nationale d'Acclimatation de France, Comité de Patronage du Laboratoire maritime de Dinard, Société des Amis du Musée de la Mer de Biarritz, Société des Amis du Musée de l'Homme, Société des Amis du Parc Botanique et Zoologique de Tananarive (filiale malgache de la Société des Amis du Muséum), Filiale arcachonnaise de la Société des Amis du Muséum.*

---

## COMITÉ DE PUBLICATION

---

C. ARAMBOURG  
*Professeur au Muséum*

ED. BOURDELLE  
*Professeur au Muséum*

C. BRESSOU  
*Directeur de l'École nationale  
vétérinaire d'Alfort*

J. DELACOUR  
*Associé du Muséum*

II. HUMBERT  
*Professeur au Muséum*

D<sup>r</sup> R. JEANNEL  
*Professeur au Muséum  
Directeur du « Vivarium »*

P. LEMOINE  
*Professeur au Muséum*

D<sup>r</sup> P. RIVET  
*Professeur au Muséum  
Directeur du Musée de l'Homme*

D<sup>r</sup> A. ROCHON-DUVIGNEAUD  
*Ophthalmologiste honoraire  
des Hôpitaux*

A. URBAIN  
*Professeur au Muséum  
Directeur du Parc Zoologique du Bois de Vincennes*

---

## ABONNEMENTS

France et Colonies ..... 30 fr. | Étranger (suivant les pays).... de 40 à 45 fr.  
Prix du numéro : 5 francs.

---

Les abonnements sont reçus par M. DUVAU, secrétaire général des Amis du Muséum, 57, rue Cuvier, Paris, V<sup>e</sup> (Téléphone : Gobelins 77-42 ; Compte chèques postaux : *La Terre et la Vie*, Paris 1939-26).

Les manuscrits destinés à être publiés par *La Terre et la Vie*, la publicité et les annonces, sont reçus par M. DODINET, 5, Place Jussieu, Paris, V<sup>e</sup> (Téléphone : Port-Royal 33-18).

Les auteurs pourront recevoir, sur demande, de 5 à 25 exemplaires de la revue contenant leurs articles. Ils pourront recevoir des *tirés à part réimposés avec ou sans couverture*, mais à titre onéreux.

## L'INDUSTRIE DES ARAIGNÉES

par

L. FAGE

*Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle.*

Pour beaucoup d'entre nous, les Araignées sont un objet d'effroi ou de répulsion. « L'Araignée » c'est la grande Tégénaire des murailles, au corps et aux pattes velus, aux membres démesurément allongés, qu'on voit errer dans nos habitations pour se mettre à l'abri des nuits trop fraîches, celle qu'un de nos prosateurs imagiers définissait : « une petite main noire et poilue, crispée sur des cheveux ».

Mais la Tégénaire des murailles n'est pas toutes les Araignées. Il en est parmi elles qui sont de vrais bijoux, qui portent sur leurs téguments les reflets des plus beaux émaux, et dont les formes imprévues ajoutent encore au pittoresque des couleurs. Mais celles-ci, il faut se donner la peine de les chercher ; elles ne viennent pas dans nos demeures, elles vivent dans les prairies, sur les branches, sur les buissons, sur les fleurs, se confondent avec elles, et contribuent, pour une part modeste évidemment, à l'embellissement de la nature.

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où l'on faisait la guerre à tous les préjugés, les esprits forts ne manquèrent pas pour s'élever aussi contre le préjugé de l'Araignée, bête de cauchemar. Et, dans leur zèle, pour montrer que cette répulsion était affaire de convenances désuètes, ils mangeaient en public la ci-devant immonde créature.

En réalité les Araignées ont un ins-  
tinct merveilleux qui préside aux moindres actes de leur existence : la manière dont elles tissent leur toile, le fini de leur œuvre, et aussi sa complexité. Que nous les rencontrions sur des buissons, dans les airs (car les Araignées volent), dans l'eau (car les Araignées plongent), sous terre (car les Araignées fouissent) ; partout nous les voyons déployer une ingéniosité remarquable pour la recherche de leur nourriture ou pour l'établissement de leur nid.

Ce sont d'habiles fileuses. Elles portent à la partie terminale de leur abdomen de courtes mamelles généralement au nombre de six, qu'on appelle les filières, et qui donnent passage aux fils soyeux dont elles tissent leur toile. Le plus souvent ces fils sont de deux sortes, les uns simples, homogènes et lisses, relativement rigides, forment la charpente de leur toile ; les autres, de structure plus complexe, sont extrêmement élastiques et ont la propriété de retenir les objets qui viennent à leur contact. Ils sont composés de deux éléments : un axe formé de deux fils fins, étroitement rapprochés et parallèles, et une série de globules d'une substance visqueuse, disposés à intervalles rapprochés sur cet axe. Les fils parallèles donnent à la toile l'élasticité nécessaire pour résister aux chocs, et les vésicules visqueuses servent à engluer la proie. La partie la

plus essentielle de la toile, celle qui constitue à proprement parler le piège que l'Araignée tend à sa proie, est donc uniquement constituée par ces fils visqueux, les autres leur servant simplement de support. C'est ainsi que, dans une toile orbiculaire de l'Epeïre de nos jardins, les rayons de la toile sont formés de fils unis et rigides, tandis que la spire à tours rapprochés, placée entre les rayons, est composée de fils visqueux.

La grande majorité des Araignées n'ont à leur quenouille que ces deux sortes de fils ; ils répondent du reste, à tous leurs besoins. Mais il en est quelques-unes qui sont encore mieux favorisées : ce sont les Araignées dites Cribellates. Celles-ci ont, au-devant de leurs filières, une ou deux plaques indurées, percées de nombreux trous extrêmement fins, par lesquels s'échappe comme à travers un crible, un liquide visqueux, qui donne à leur toile une teinte bleutée opaline, et lui procure une adhérence remarquable. Ce liquide visqueux est supporté par des fils qui servent, soit par leur vibration, à avertir l'Araignée de la prise d'une proie tombée au piège, soit par leur élasticité, à atténuer le choc que subit la toile à chaque capture. Ces fils spéciaux sont dévidés, lissés, calamistrés à l'aide d'un peigne fait de poils rigides et sériés que l'animal porte sur ses dernières pattes.

C'est à l'aide de ce matériel simple, mais de qualité supérieure, que les Araignées édifient leur toile, façonnent leur retraite et construisent leurs cocons.

\*  
\*

La toile qui nous paraît la plus simple par sa forme est celle que construisent la plupart des espèces vivant sur les buissons (Théridides et quelques Linyphies). Elle est faite de fils entrecroisés

dans tous les sens, l'ensemble n'ayant aucune forme géométrique.

Une toile un peu plus spécialisée est celle de certaines espèces qui disposent leurs fils encore d'une manière irrégulière, mais dans un seul plan. C'est le cas des Tégénaires et des Agelènes, dont la nappe horizontale, généralement triangulaire, se termine par un entonnoir plus ou moins développé qui sert de retraite à l'animal.

Enfin, il y a les toiles orbiculaires. Ce sont les plus parfaites, ce sont elles, par exemple, que tissent les Epeïres de nos jardins. Elles se composent essentiellement d'un cadre à l'intérieur duquel sont disposés les rayons qui supportent le fil spiral de la toile proprement dite.

A la tombée du jour, dans un endroit bien choisi, à proximité d'arbustes ou de buissons, on peut, avec un peu de chance, quelquefois assister au spectacle de l'Araignée tissant sa toile.

On voit d'abord l'animal, immobile à l'extrémité d'un rameau, laisser sourdre de ses filières une gouttelette soyeuse qui s'allonge en un fil que le vent balance jusqu'au moment où son extrémité a rencontré de droite ou de gauche, quelque obstacle auquel il adhère fortement. Ce fil, qu'il fallait léger pour obéir à la moindre brise, mais qu'il faut solide maintenant puisqu'il doit servir de point d'attache à la toile, est renforcé par l'Araignée qui va et vient, le double, le triple, le quadruple. Cette sorte de pont étant jeté et consolidé, elle l'utilise immédiatement et le franchit en déroulant, au fur et à mesure, un fil indépendant qu'elle ira, au bout de sa course, fixer un peu plus bas. Ce nouveau fil forme ainsi, avec le pont primitif, les deux grands côtés d'un vaste triangle. Puis l'Araignée remonte sur le fil supérieur, se laisse tomber verticalement, suspendue par un fil



En dessous, toile d'*Agelena labyrinthica* et en dessus, toile de *Linyphia triangularis*. D'après Nielsen.

qui coupe le cadre de part en part. Elle revient sur ce fil, s'arrête en son milieu pour y tisser un petit flocon soyeux qui sera le centre de sa toile. Partant de là, elle gagne le fil de cadre, fait le chemin inverse et, dans le va-et-vient, qui se répète autant de fois qu'il y aura de rayons, pose chaque fois un fil rigide qu'elle amarre et tend soigneusement au centre.

Voici donc constitué, au milieu d'un cadre solide, l'armature de la toile. Pour disposer le fil spiral l'Epeire est obligée de recourir à un artifice et d'opérer, là aussi, en deux temps. Nous la voyons d'abord, au centre de sa toile, tourner rapidement en déroulant un fil qu'elle colle en passant sur chacun des rayons. Les tours d'abord très rapprochés et très réguliers s'espacent bientôt à mesure qu'elle s'éloigne du centre et les fils, d'abord très ténus, deviennent plus gros en même temps que les tours sont plus irréguliers. C'est qu'en effet ce fil spiral n'est, sauf au centre, qu'un fil conducteur destiné à disparaître, une spirale auxiliaire comme dit Fabre.

Quand celle-ci a atteint la marge interne du cadre, l'Araignée se repose. Puis reprenant le travail, elle refait en sens inverse, le chemin parcouru ; s'aidant des rayons et des traverses de la spirale auxiliaire, elle dispose cette fois avec régularité, le fil spiral, fil visqueux, de la périphérie au centre. Chemin faisant, elle détruit le fil qui lui servait de conducteur et, arrivée au terme de son travail, elle dévore le petit flocon soyeux qui en occupait le centre.

L'ouvrage est achevé, le filet est tendu. Désormais, l'architecte immobile guette les moindres mouvements de sa toile, indices de la prise du gibier attendu. Si la chasse a été mouvementée, si le filet est endommagé par les débats des victimes, si le vent, une brindille a déchiré la toile, ce formidable ouvrage devra être recommencé le lendemain. Il se fera avec la même régularité et suivant le même ordre que la veille.

Parmi les tendeurs de filets, l'Epeire est certainement une des plus habiles ;



Toile d'*Araneus patagiatus*.  
d'après Nielsen.

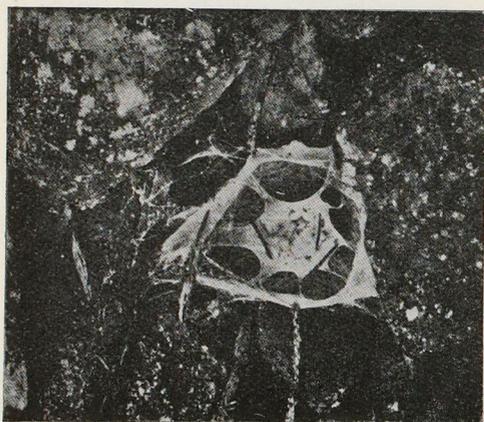
son piège est d'une régularité et d'une perfection sans pareil. Il en est d'autres qui s'essayaient à faire aussi bien sans y parvenir.

\*  
\*\*

D'ailleurs, la variété dans la confection du piège est très grande et ce piège n'est pas la seule façon, pour les araignées, de se procurer leur nourriture. Il y a des Araignées qui chassent à la vue, les Lycoses, les Salticides, par exemple, qui bondissent sur leur proie. Il y a celles, enfin, qui s'installent sur les magnifiques toiles faites par d'autres et ramassent, sous forme de menus insectes, les miettes du repas de leur hôte. Telles sont les *Argyrodes*, qui semblent des perles d'argent posées sur le tulle soyeux de leurs nourricières et trouvent grâce auprès d'elles.

\*  
\*\*

Les Lycoses, les Salticides, les *Argyrodes* seraient bien incapables, en effet, de construire une toile suffisante pour capturer leurs proies. Mais toutes les Araignées sont assez bonnes fileuses pour édifier une retraite ou tout au moins pour envelopper leurs œufs d'un cocon protecteur. S'il y a de la variété



Cocon d'*Agelena labyrinthica* ouvert pour montrer le feutrage intérieur. D'après Nielsen.

dans les toiles, il y en a plus encore dans les retraites et dans les cocons. Et nous voici encore obligés de faire un choix.

La plupart des espèces sédentaires déposent leur cocon ovigère dans leur toile ou dans son voisinage.

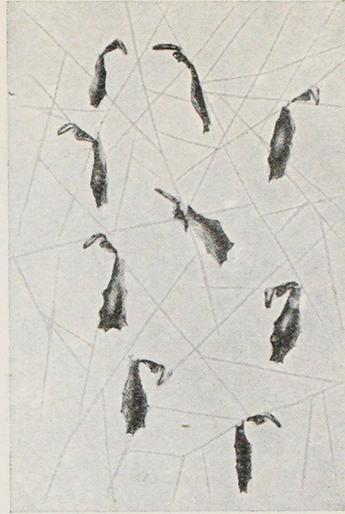
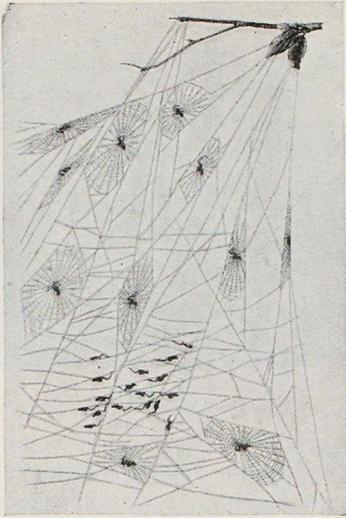
A la partie centrale de la toile de l'*Ulobore républicain*, qui vit en société nombreuse au Vénézuéla, l'on voit de multiples cocons que garde, chacun, une femelle, dans une immobilité complète.

Celui de l'*Argiope fasciée* qu'on peut trouver aux environs de Paris, est en forme de ballon ventru, jaune olivâtre, veiné de brun, rétréci en un col que ferme un opercule. Il est formé de deux enveloppes, séparées par une couche de bourre et dont l'extérieure a la consistance du carton. Déposé dans une toile irrégulière, spécialement tissée à cet effet, il renferme les œufs et abrite les jeunes dans les premiers stades de leur développement. Mais, au moment où ceux-ci sont devenus assez grands, l'opercule supérieur s'ouvre et livre passage à la nichée qui se répand sur les buissons d'alentour.

En effet, l'intérieur de ces cocons est toujours soigneusement agencé et offre aux jeunes un abri confortable.

D'autres espèces construisent, toujours à proximité de leur toile, une retraite plus complexe dans laquelle sont déposés les œufs. C'est ce que l'on observe, par exemple chez certaines *Epeires*, dont la retraite consiste tantôt en quelques feuilles rapprochées et maintenues par des fils, tantôt en un petit dôme, tantôt en un tube conique ou à deux entrées.

Et il y a aussi les espèces paresseuses qui se servent de coques toutes faites, rencontrées au hasard sur leur chemin, pour s'y loger et y déposer leurs œufs. Quelques-unes (Salticides notamment) se cachent dans les co-



A gauche : *Uloborus republicanus* E. S. Fragment de la toile commune : les mâles se tiennent dans la partie centrale ; les femelles occupent le centre des toiles individuelles, d'après E. Simon. A droite : *Uloborus republicanus* E. S. Les femelles gardant leurs cocons ovigères. D'après E. Simon.

quilles vides de Gastéropodes qu'elles trouvent sur le sol. Une grosse espèce de Madagascar s'empare ainsi des coquilles vides de Clavator ou d'Escargot qu'elle hisse dans les buissons à l'aide d'un câble de soie fixé au sommet de la spire. Ces coquilles se balancent alors au moindre vent et contiennent chacune un habitant de taille proportionnée à la sienne.

Il faut aussi signaler au passage l'habitude qu'ont certaines espèces, mauvaises fileuses, mais bonnes mères, de ne jamais se séparer de leur ponte. Les unes, comme l'*Heteropoda regia*, cette énorme Araignée qui vit dans les habitations de toutes les régions tropicales du monde, portent leur cocon étroitement appliqué sur le sternum.

D'autres (comme les *Pholcus*, dont une espèce tapisse obstinément de sa toile les encoignures des plafonds de nos maisons) le portent entre leurs chélicères.

D'autres enfin, portent leur cocon, non à la bouche, mais à l'autre bout ; ce sont les *Pardoses*, les *Lycoses* qu'on

voit courir dans les champs avec leur petite pelote suspendue aux filières. Ces dernières espèces, en effet, sont parmi les plus pauvres filandières.

Beaucoup d'entre elles, surtout les plus grandes, incapables de tisser une toile, montrent cependant dans la chasse et dans la confection de la retraite un art consommé. Elles se font terrassières. Fabre nous a raconté la manière dont la *Lycose de Narbonne* creuse son terrier, long tube cylindrique de 8 à 12 cm. de profondeur, dilaté à la partie inférieure. L'ouverture, du diamètre d'un col de bouteille, est surmontée d'une cheminée formée de débris agglutinés par les fils. C'est dans le fond de cette demeure qu'a lieu la ponte, qu'est façonné le cocon arrondi suspendu aux filières. Et l'on voit souvent la mère, ayant gravi son terrier, venir à l'entrée de celui-ci guetter une proie et exposer ses œufs aux rayons du soleil. Quand, dans les premiers jours de septembre, les jeunes sont éclos, ils grimpent sur le corps de la mère qui en est rapidement recouvert. Ils y demeurent jus-



Lycose de Narbonne avec son cocon, à l'orifice du terrier. D'après H. Fabre.

qu'au printemps, époque à laquelle chacun reprend son indépendance. Mais à certains moments de l'hiver, le terrier est fermé par un petit dôme, faits de brindilles, de feuilles sèches, de petites pierres.

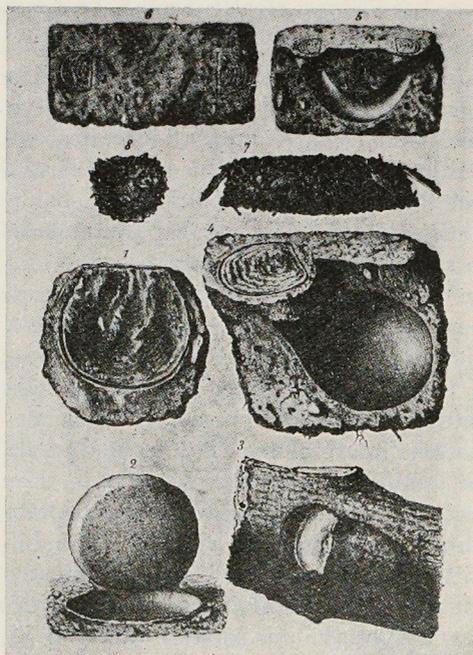
Cet art est tout voisin de celui de Mygales maçonnes. Mais avant de nous enfoncer sous terre à leur suite, je voudrais dire quelques mots du vol des Araignées.

Car, bien que les Araignées n'aient que des pattes et point d'ailes, elles ont trouvé le moyen de naviguer dans les airs. Naviguer est bien le mot, puisqu'elles usent pour cela d'une voile qu'elles fabriquent elles-mêmes. A vrai dire, cette voile est bien légère ; quelques fils suffisent la plupart du temps ; aussi convient-il de remarquer que ces navigateurs sont des enfants, à peine sortis du cocon. On voit alors ces très jeunes Araignées grimper au sommet



Les « fils de la Vierge ».

des herbes, des rameaux, relever leur abdomen et émettre des fils extrêmement ténus que le mouvement ascensionnel de l'air chaud étire encore. Sus-



Retraites d'Araignées du Vénézuëla.

1° *Pachyloscelis scalops* E. S., opercule fermé. — 2° Opercule ouvert. — 3° *Pseudidiops opifex* E. S., coque ligneuse avec opercule fermé, sur une branche. — 4° *Stothis cenobita* E. S. Coupe du terrier. — 5° *Stothis astuta*. — 6° Les deux opercules fermés. — 7° Coque cylindrique à deux opercules. — 8° L'un des opercules vu en dessus. D'après E. Simon.

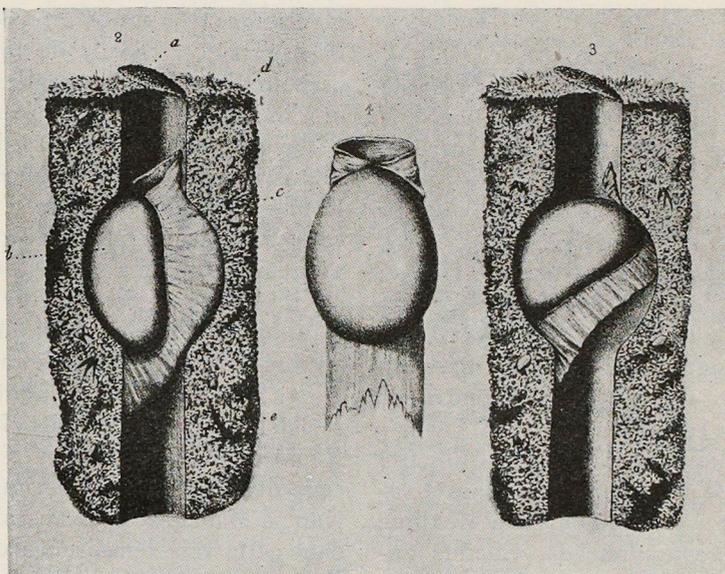
pendues à ce flotteur qui les entraîne, elles vont à la dérive pour aborder tantôt tout près, tantôt très loin ; les bateaux en ont recueilli jusqu'à 100 milles en mer. Ce sont ces fils, alourdis par l'humidité et retombant, ou arrachés par un vent trop fort et projetés sur les objets environnants, qui forment dans la campagne ces tapis vaporeux qu'on appelle poétiquement *les fils de la Vierge*.

\*  
\*\*

Quand aux Mygales maçonnes, ce sont, en général, des Araignées d'assez forte taille, velues, aux teintes sombres, qui ont des mœurs nocturnes et s'abritent, pendant le jour, dans de confortables retraites. Celles-ci sont établies, tantôt sur des arbres et creusées dans l'écorce ou faites de toute pièce avec des débris divers, tantôt dans la terre et aménagées parfois avec un luxe de précautions inouï. Pour se livrer à

ce travail, ces Araignées ont, comme outils, leurs pattes d'abord, puis une sorte de *râteau*, que porte l'extrémité de leurs chélicères. Quant aux matériaux, ils sont pris sur place et sont variables suivant le cas.

La coque d'habitation d'une espèce de la Guyane (*Pseudidiops opifex*) est faite d'un tissu mêlé de soie et de fibres ligneuses. Elle est fixée par sa face plane à une écorce d'arbre, fermée et arrondie à l'extrémité inférieure, largement et obliquement ouverte à la supérieure, cette ouverture étant pourvue d'un opercule à charnière. La coque se confond avec la surface avoisinante de l'écorce, et le milieu de l'opercule, qui reste lisse et blanc, simule la cicatrice d'une branche récemment cassée. Cet opercule, monté sur charnière, se rabat comme un couvercle sur la coque et s'oppose à l'entrée d'un ennemi. On le trouve aussi chez un grand nombre d'espèces terrioles et beaucoup s'en contentent.



*Cyrtachenius artifex* E. S.

A gauche, coupe de la partie supérieure du terrier : *a*, opercule d'entrée, *b*, opercule intérieur, *c*, tube élastique, *d*, orifice du tube élastique servant de passage à l'araignée. — A droite, opercule intérieur fermé. — Au milieu, opercule intérieur isolé. D'après E. Simon.

Pour d'autres, cet artifice ne semble pas suffisant.

De très nombreuses formes divisent leur terrier en plusieurs chambres, isolées par des opercules. Malgré tout, ces chambres peuvent être forcées puisqu'il suffit d'ouvrir leur porte. Mais on trouve des espèces dont les chambres sont fermées par des portes à secret. Le terrier d'une forme algérienne (*Cyrtachenius artifex*) a un opercule d'entrée mince et flasque, il est dilaté en forme de chambre ovale, dans laquelle est suspendu un second opercule mobile, hémisphérique. A ce dernier s'adapte un tube de tissu élastique, qui donne passage à l'Araignée quand l'opercule est droit. Mais quand, pour fermer sa demeure, l'Araignée tire à elle l'opercule interne, celui-ci bascule et, en prenant la position horizontale, aplatit contre la paroi le tube dont l'élasticité suffit à remettre l'opercule en place dès que cesse l'effort de l'Araignée.

\*  
\*\*

Ces Araignées d'une si admirable ingéniosité ne sont pas tout à fait sans utilité pour l'homme. Nous pourrions probablement nous passer d'elles, mais nous avons fait mieux, nous avons su tirer partie de leur activité.

Les indigènes de la Nouvelle-Guinée se servent, dit-on, pour capturer des poissons, d'un filet qui est l'œuvre d'une grosse Araignée dont on fait tisser la toile épaisse dans la boucle formée par un bambou recourbé.

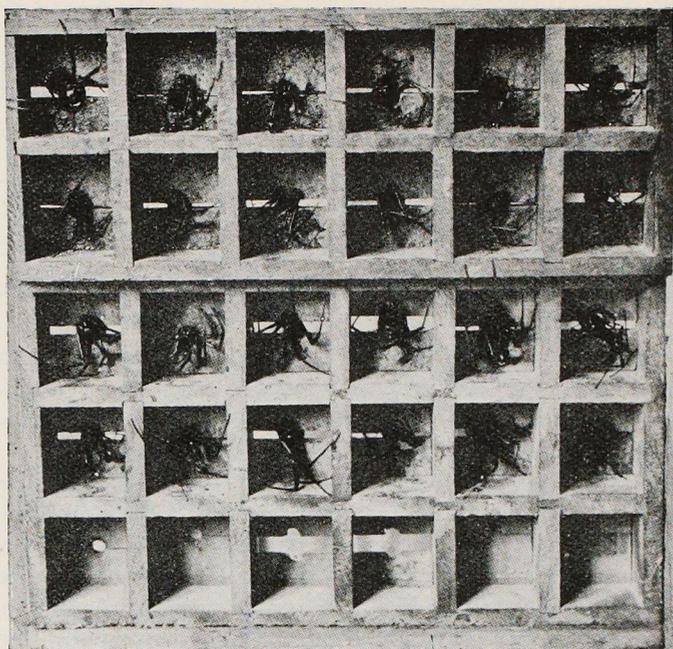
Mais voici qui est beaucoup mieux : c'est le nid d'une Araignée sociale (*Coenothele gregalis*) employée au Mexique comme piège à mouches. Chaque année, à l'approche de la saison des pluies, vers la fin de juin, les indigènes, qui ont coutume d'utiliser ces pièges naturels, vont dans les montagnes boisées de chênes, récolter les

Mosqueros, soit pour eux-mêmes, soit pour les vendre sur les marchés des villages. On choisit de préférence les extrémités des branches sur lesquelles se trouve un laciis soyeux qui rappelle, par son aspect, celui que fabriquent les chenilles processionnaires. Ce piège se suspend au plafond des logements. Pour le voir s'accroître et prospérer, il suffit — à condition qu'il y ait des mouches pour nourrir la colonie — de l'arroser légèrement chaque jour : ce que font très simplement les indigènes en projetant avec leur bouche de fines gouttelettes d'eau.

La *Néphile* de Madagascar : l'Halabé, qui appartient à la même famille que notre Epeire diadème, comme elle, construit une grande *toile orbiculaire*. Il n'est pas rare de trouver sur une telle toile des centaines de moustiques pris au piège, et l'on sait combien sont redoutables les moustiques, pour l'homme, dans cette région. D'ailleurs le Père Camboué a noté une augmentation très nette du paludisme, à Madagascar, à partir de 1905, date à laquelle les Halabés, recherchés pour une industrie dont nous parlerons tout à l'heure, ont été chassés d'une façon intensive par les indigènes. Dans la lutte contre le paludisme, le rôle de cette Araignée a paru tel que le Gouvernement Belge a songé à utiliser cet auxiliaire pour combattre au Congo, la mouche Tsé-tsé, agent de la propagation de la maladie du sommeil.

Les fils, particulièrement beaux et résistants, dont est faite la toile des Néphiles, ont été employés pour le tissage des étoffes. En Amérique, au Yunnan, à Madagascar des essais entrepris dans cette voie réussirent parfaitement.

Ces essais sont d'ailleurs assez anciens puisque nous savons par Réaumur qu'un magistrat et savant, Bon de Saint-Hilaire, trouva au début du xviii<sup>e</sup> siècle le moyen de filer la soie



Industrie de la Néphile de Madagascar. Cases individuelles des Araignées dont on va dévider les fils.

des Araignées et fit don à l'Académie des Sciences de bas de soie fabriqués de cette manière.

Mais ce fut seulement à Madagascar que l'extraction de la soie des Araignées prit à un moment l'allure d'une véritable industrie.

Pour donner plus de consistance au fil destiné au *lissage des étoffes*, on employait simultanément le concours de 7 à 12 individus. Ceux-ci étaient placés dans de petites boîtes ne laissant passer, comme à travers une guilotine, que l'extrémité de leur abdomen.

Les fils pris aux filières, étaient réunis en faisant passer les 12 brins sur un rouet qui dévidait très doucement, et, lorsque l'épuisement de la matière se faisait sentir, on laissait les Araignées se reposer jusqu'au lendemain dans de vastes parcs spécialement aménagés, tandis qu'une nouvelle équipe prenait leur place.

L'étoffe que l'on obtient avec cette

matière première est d'une couleur naturelle jaune, du plus bel effet. Les indigènes occupés à la récolte des Halabés recevaient 0,40 franc pour 100 individus capturés. Aussi, en un seul trimestre de 1905, l'École professionnelle de Tananarive reçut 30.000 Halabés. C'est l'époque où l'on arrivait à produire, en un mois, 55.000 m. de fils à 12 brins, nécessitant donc des séries de 12 Araignées en bon état aux guillotines de la machine à dévider.

\*  
\*\*

Et maintenant ? Est-il bien nécessaire d'ajouter que la poudre d'Halabé grillé est un remède souverain contre la coqueluche, et qu'employée en cataplasme elle fait disparaître les douleurs ? Que la friture des Halabés est très appréciée des Malgaches et que, jadis, les princesses de sang royal préparaient elles-mêmes un plat panaché d'Halabés et de Hannetons ?

# LES NOMS DE LIEUX DE L'ILE-DE-FRANCE

*Ce qu'ils nous apprennent sur l'état ancien de la Gaule,*

par

PAUL LEMOINE

*Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle.*

On pourra s'étonner de voir un géologue s'occuper de toponymie, c'est-à-dire de l'étude des noms de lieux. Mais à force de parcourir l'Ile-de-France, d'aller de commune en commune, voir les carrières, étudier les projets de captation d'eau, donner des avis de création de cimetière, en un mot, au contact de la Terre elle-même, il m'a paru que ces noms se groupaient souvent d'une façon qui parfois ressemblait en gros à la répartition de certains terrains géologiques. J'ai donc fait méthodiquement l'étude de la répartition géographique des noms de lieux, dans l'Ile-de-France.

Le problème de leur origine est relativement facile. On possède des dictionnaires topologiques, pour certains des départements considérés, et des spécialistes éminents, Longnon, Dauzat, et tant d'autres, en ont extrait la quintessence.

Et d'abord, qu'est-ce que l'ILE-DE-FRANCE ? C'est la région avoisinant plus ou moins immédiatement Paris ; mais suivant les vicissitudes de la politique royale, l'Ile-de-France s'est étendue ou s'est rétrécie, de sorte qu'on ne peut demander aux historiens de la définir logiquement.

Les géologues ont des idées beaucoup plus nettes ; l'Ile-de-France est le pays tertiaire qui s'élève au-dessus de l'immense plaine crétacée ; effectivement, quand on vient de Chartres, de Troyes, ou de la Thiérache, on la voit, don-

nant dans le lointain l'apparence d'une véritable île ; car l'Ile-de-France est limitée sur presque toute sa périphérie par un escarpement.

Dans l'Ile-de-France, on peut distinguer des pays plus petits, Vexin, Valois, Soissonnais, Orchois, Tardenois, Multien, Parisis, Hurepoix, etc... ; la géologie permet mieux que les données historiques de les délimiter.

*L'origine des mots.* — Les uns sont d'origine récente, comme LES LILAS, *Heurtebise*, *Écoute s'il pleut*, *Chantereine*, *Chantemerle*, *Retourneloup*, généralement à l'orée des grandes forêts actuelles ou passées.

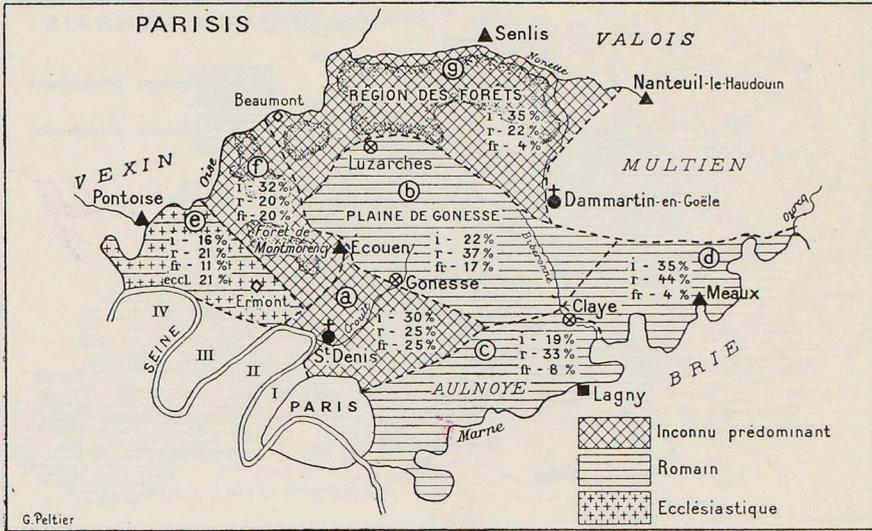
D'autres sont d'origine ecclésiastique, comme : MOUTIERS, de monasterium, monastère ; MONTREUIL, de monasteriolum, petit monastère ; ORROUY ; OZOUER, de oratorium, lieu de prières ; CHELLES, LA CELLE, de cella, cellule d'ermite ou très petit monastère. De même les mots comme DAMPIERRE, DAMMARTIN, DAMMARIE, DAMMART, où intervient le mot dominus, dans le sens de saint : DAMERY, Domnus Regius et beaucoup de pays portant le nom de Saints.

Certains mots sont d'origine féodale comme : FERTÉ, de Firmitas, Château-Fort ; LISSÉS, dans le sens de barrière ; CHÂTILLON, de Castellio, abréviation de Castrum, dans le sens de Château-Fort ; PLESSIS, de Plectere, entrelacer ; BREUIL, bois clos.

Les mots *d'origine franque* se reconnaissent facilement à leur terminaison

en *court*, de *Cortis*, dans le sens de cour de ferme, par exemple : LIANCOURT, BILLANCOURT, BESSANCOURT ; en *villiers*, ou *villers*, de villa dans le sens d'exploitation agricole, comme : VILLIERS-LE-BEL, VILLIERS-ADAM, etc. (18 communes de ce nom dans l'Ile-de-France) et VILLERS-COTTERETS, VILLERS-EN-ARTHIES, etc. (19 communes), sans comp-

de *Puteoli*, puits ; ROUVRES, de *Robur* ; le Chêne : AULNAY, LAUNOY, de l'*Aulne* ; SAULX-LES-CHARTREUX, de *Salix*, le Saule ; LESCHÈRES, LESCHEROLLES, etc... ; de LISCARIA, la laiche, sorte de jonc ; NESLES, NEAUPHLE, de *Nigella*, la Nielle, qui évoque les champs de blé niellés (les graines noires de nielle, ayant le même diamètre que celles du Blé,



ter les mots composés : AUBERVILLIERS, SURVILLIERS, et aussi en *ville* comme : ROMAINVILLE, BELLEVILLE, GOUSSAINVILLE, etc. Il faut y ajouter les mots qui dérivent de *Mansus* dans le sens de maison : *Le Mée*, *Mesnil-Aubry*, etc. ; quelques noms spéciaux venant de noms de personnes, comme ERMONT, de Herimundus ; CHATEAUBLEAU, près de Provins, de *Bilichildis*, femme mérovingienne qui a peut-être aussi donné son nom à Fontainebleau.

Les noms d'origine romaine se terminent souvent en *Y*, abréviation de *iacus* comme : ANTHONY, de *Antoniacus* ; CHAMPIGNY, de *Campiniacus* ; FLAVY, de *Flaviacus* ; JUILLY, de *Juliacus* ; etc... Il y a aussi des mots qui se rapportent à la nature du sol, ou à l'exploitation agricole comme : PUISEUX, PUISEUX,

passent avec celles-ci dans les tamis ; *Asinus*, l'Ane, d'où ASNIÈRES ; *Capra*, la Chèvre, d'où CHIVRES, CHEVRIGNY ; *Ber-bex*, la Brebis d'où BERGÈRES, etc...

Enfin, le peu de mots *gaulois* qu'on connaît ont donné naissance à un assez grand nombre de noms de lieux. NOYON, et tous les NOGENT, *novio magus*, rappellent un défrichement de la fin de l'époque gauloise, TOURNAN, de *Tornomagus* ; puis les mots qui indiquent une région marécageuse : MAREUIL, de *Maroialum* ; NANTERRE et les NANTEUIL, de *nantos*, vallon, et d'une façon générale, les mots en *euil*, comme ARGENTEUIL, la colline blanche et non la colline d'argent, etc.

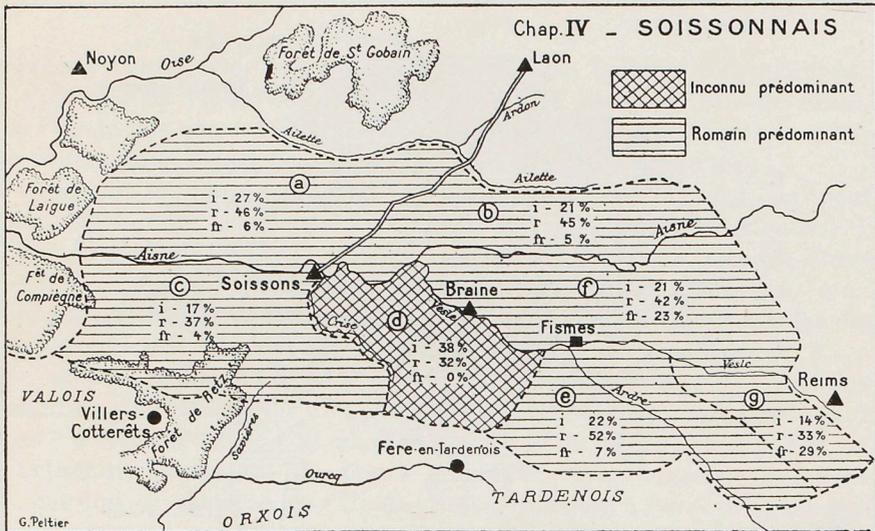
Je ne cite que pour mémoire les mots venant de CONDÉ (confluent), de *Belenus*, dieu gaulois (d'où BEAUNE), d'*Artaices*,

dieu gaulois (d'où ARTHÉ), et d'un Jupiter gaulois.

Le *Castor*, à cette époque s'appelait *Biber*, brevrait, brevage ; il a laissé son nom à deux noms de localités et à des rivières, BIÈVRE, BEUVERONNE, BIBERONNE. LAON, du temps de J. César, s'appelait Bibrax.

Il faut y ajouter les mots qui

JON (S.-et-O.), Châtres, avant 1720. VILLEQUIER-AUMONT (Aisne), autrefois, *Genlis*, SAINT-BRANDY (Aisne), jadis *Artesia*. BOURGUIGNON-SOUS-COUCY, s'appelait *Doulcencourt*, avant 1694, nom conservé sur la cloche de l'église. Mais ces changements ont dû être rares, sauf, à l'époque où la mode a été de tout latiniser.



évoquent l'Orme (*Lemos*), d'où LIMEUIL, LIMAY, etc., ou l'Aulne (*Vernetum*), d'où VERNY, VERNEUIL, VERNOUILLET, etc.

Il reste un résidu de mots sur l'étymologie desquels on n'a aucune donnée ; il n'est pas certain que tous ces mots d'origine inconnue soient des mots d'origine très ancienne ; mais cela est vrai pour beaucoup d'entre eux, en particulier pour les noms de rivière, pour ceux de certaines vieilles forêts (forêt de *Bière* ou de Fontainebleau, forêt de *Sénart*, près de Brunoy), et parfois de pays, comme Orxois, etc..., pour pas mal de noms et de communes, par exemple, GONESSE, près de Paris, ou SÈVRES (de *Savara*, nom de rivière).

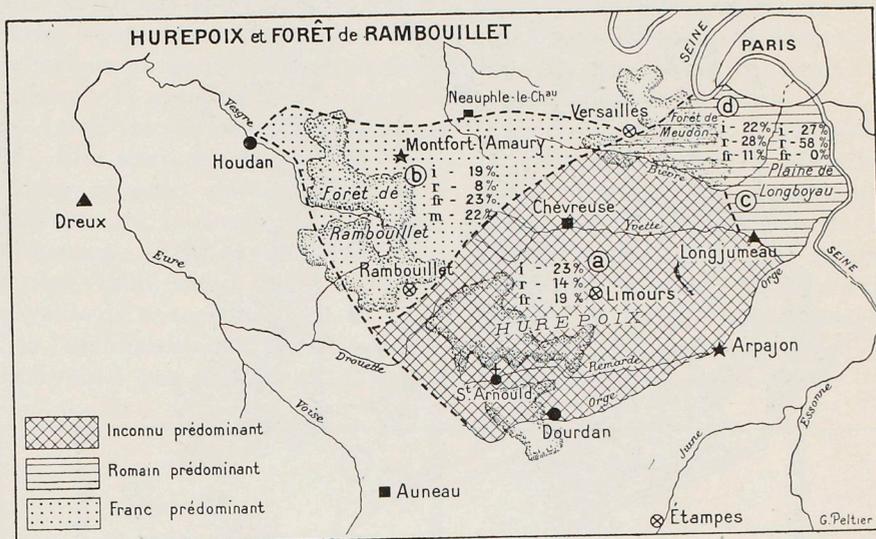
Des noms de lieux ont évidemment pu changer au cours des âges : Longnon en a donné des exemples : ARPA-

#### RÉPARTITION DES MOTS D'ORIGINE DIVERSE.

J'ai porté tous ces noms sur une carte avec un signe spécial pour chacune des origines et fait leur compte suivant les régions ; j'ai constaté que le pourcentage des noms de diverses origines varie considérablement. — Les noms d'origine romaine prédominent dans certaines régions ; ceux d'origine franque, dans d'autres, tandis que quelques pays ont surtout des noms d'origine inconnue. — Les pays où dominent les noms romains sont ceux de grande culture, ceux qui ont été défrichés les premiers. — Les zones où sont prépondérants des mots d'origine ecclésiastique, ou féodale, sont toujours voisines des rivières ou des grandes forêts.

On peut affecter une teinte différente aux pays d'origine moderne, féodale, ou ecclésiastique, d'origine romaine, celtique ou préceltique. On peut alors faire la part du travail effectué à chaque époque, et rétablir l'état de l'Ile-de-France aux diverses époques successives. — Le travail porte sur un tellement grand nombre de mots qu'une

dée en 1121); régions boisées de Brie avec l'abbaye d'Orbais fondée vers le IX<sup>e</sup> siècle, et dans les prairies voisines de rivières où ils établirent l'élevage. C'est un domaine considérable, peut-être 30 % de la surface, qui a été conquis par eux sur la nature; or, cette conquête a été faite sans apport de population nouvelle. A peu près partout,



erreur, toujours possible, n'entraîne que des modifications minimales dans les tracés.

*Les temps modernes.* — Je les fais commencer avec le moment où l'on a commencé à employer des mots français. (Etablissements de saint Louis, vers 1273). Les mots d'origine moderne, en proportion toujours minime, indiquent, pour la plupart, de nouveaux défrichements (*les Essarts, les Bordes, etc.*).

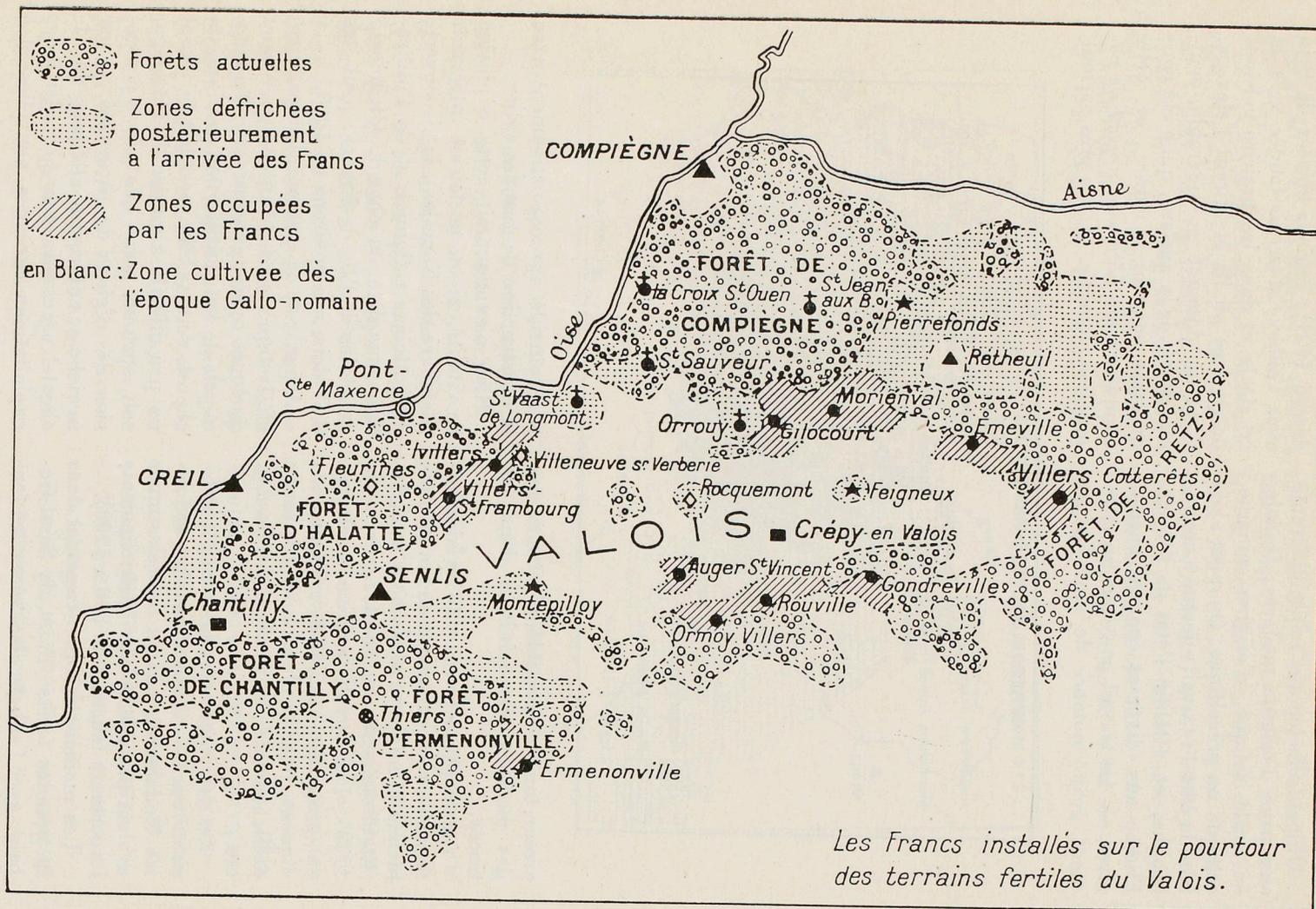
*Les défrichements des autorités ecclésiastiques.* — Auparavant, les autorités féodales et surtout ecclésiastiques avaient procédé à des défrichements importants (surtout de 800 à 1200).

Les moines s'établirent surtout dans de grandes forêts (Forêt de Saint-Gobain, avec l'abbaye de Prémontré fon-

elle coïncide approximativement avec la construction de grandes églises.

Rien n'expliquerait cette explosion de vitalité, si on ne faisait intervenir (Lefebvre des Nouettes), la découverte de l'attelage rationnel, et de l'utilisation complète du cheval, attribuée à un moine de l'Ile-de-France, peut-être du Valois, aux environs de 1000.

A partir de ce moment, l'autorité ecclésiastique s'est trouvée pendant quelques lustres en possession d'un monopole de fait, l'utilisation pratique du cheval, soit qu'elle possédait le secret un peu difficile à garder de l'attelage, soit, surtout, parce que par sa possession des régions de pâturages, et par sa richesse antérieure, elle possédait le cheptel nécessaire pour procéder à des exploitations agricoles nouvelles et à

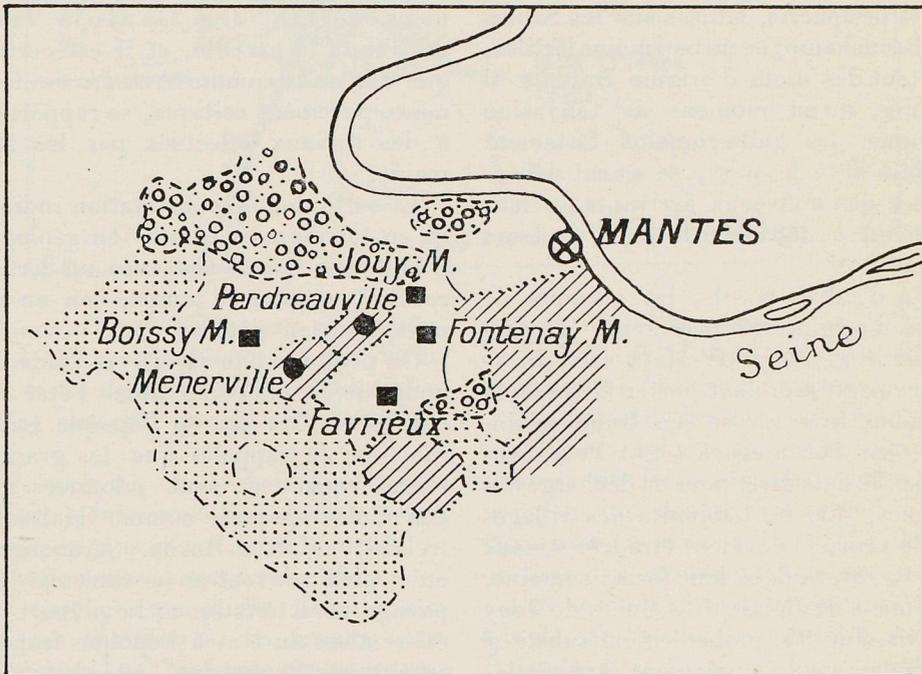


des dépenses de luxe, comme la construction des abbayes et des cathédrales (N.-D. de Paris, de 996 à 1257). — Mais ces « grands travaux » ne furent pas suffisants pour absorber la pléthore de main-d'œuvre, créée par le travail du cheval. Il fallut des expéditions d'outre-mer où un grand nombre d'hommes furent sacrifiés ou s'implantèrent en Orient (1<sup>re</sup> croisade, 1095). La crise se termina par ce que nous appellerions un gouvernement de front populaire ; la création des communes sous Louis le Gros (avènement en 1108). Elle avait duré près de 150 ans. La crise actuelle, déterminée par la découverte de la machine à vapeur (Stephenson, 1814) et de l'électricité (Ampère, 1820) serait donc, en 1938, à la veille de se terminer.

Les établissements ecclésiastiques s'observent à peu près dans toutes les

régions, mais leur pourcentage est variable. Ainsi il est une région curieuse où l'établissement ecclésiastique s'est avéré comme impossible d'après l'étude des noms de lieux. C'est la plus grande partie de la Beauce, la région d'Étampes et de Méréville, où la majeure partie des noms sont d'origine franque (50 %) et où il n'y a, pour ainsi dire, pas de mots d'origine ecclésiastique (3 %). La proportion des noms francs serait encore plus grande si on faisait intervenir les noms de hameaux.

C'est évidemment là que s'est fixée la plus grande partie des hordes franques, mais cette population paraît être restée nettement hostile à l'influence ecclésiastique ; il semble que les Francs de cette région, plus agglomérés, se tenant mieux entre eux, soient restés longtemps païens, sinon de forme, du moins de cœur.



*Les pays Romains (■) à surnom de "Mauvoisin" autour des villages Francs ●*

*L'époque franque.* — Auparavant, l'invasion franque avait amené une population supplémentaire et nécessité la mise en cultures de terres jadis boisées. Elle a imposé ses noms soit aux pays nouvellement créés, soit peut-être parfois à des pays anciens où les Francs sont devenus prédominants par le nombre et l'influence.

Tandis que les régions où les noms romains prédominent sont incontestablement les meilleures au point de vue agricole ; celles où se trouvent des noms d'origine franque sont généralement des terres de second ordre au point de vue agricole. Un exemple typique en est donné par le Valois, c'est-à-dire la région de SENLIS et de CRÉPY-EN-VALOIS ; toutes les communes du centre occupant les bonnes terres à blé, aujourd'hui terres à betteraves, situées sur le Calcaire grossier, ont des noms d'origine romaine ; toutes celles de la périphérie, situées sur les Sables de Beauchamp, beaucoup moins fertiles, portent des mots d'origine franque. Il semble qu'au moment de l'invasion franque, les gallo-romains fortement établis dans le pays, se soient débarrassés des nouveaux arrivants en leur donnant à défricher le bord de leurs forêts.

En d'autres points, les surnoms de pays d'origine gallo-romaine (BOISSY-MAUVOISIN, FONTENAY-MAUVOISIN, JOUY-MAUVOISIN) semblent porter la trace de frictions avec un village franc voisin, qui, en l'occurrence serait PERDREAUVILLE. Je dois dire, pour la décharge des Francs, que les habitants des villages gallo-romains devaient être très « vieux jeu », car, malgré leur forme romaine, les noms de Boissy (Le Buis), de Jouy (Jovis, Jupiter, probablement substitué à un dieu gaulois), doivent être réellement d'origine plus ancienne, gauloise.

*Époque gallo-romaine.* — La plupart des grands domaines agricoles ont pris

leur développement à l'époque romaine dans toutes les régions dont le sol est riche. Mais parmi les noms à origine latine, il convient de distinguer :

1° Les noms qui indiquent un défrichement ou une occupation effectués à l'époque romaine comme ACHÈRES (de *Apicaria*), l'(A)beille, ou ASNIÈRES (lieu d'élevage d'ânes, de chèvres, brebis), BOISSY-FRESNOYE, etc..., et les mots qui évoquent des bois (*Lucus*), comme BANTHELU, RETOLU.

2° Les domaines qui portent le nom de leur propriétaire (ANTHONY, Antoniacus) ; il est possible que ces domaines ne soient pas de création romaine, et qu'ils représentent des domaines primitivement gaulois, dont le propriétaire aurait latinisé son nom. On en a un indice dans les noms tels que : IVRY, qui dérive de *Eburiacus*, nom de chef gaulois qui évoque le Sanglier.

Si les Romains ont latinisé certains noms celtes, les Gaulois leur ont rendu la pareille, et il est certain que des mots comme ARCEUIL de désinence purement celtique, se rapportent à des travaux effectués par les Romains.

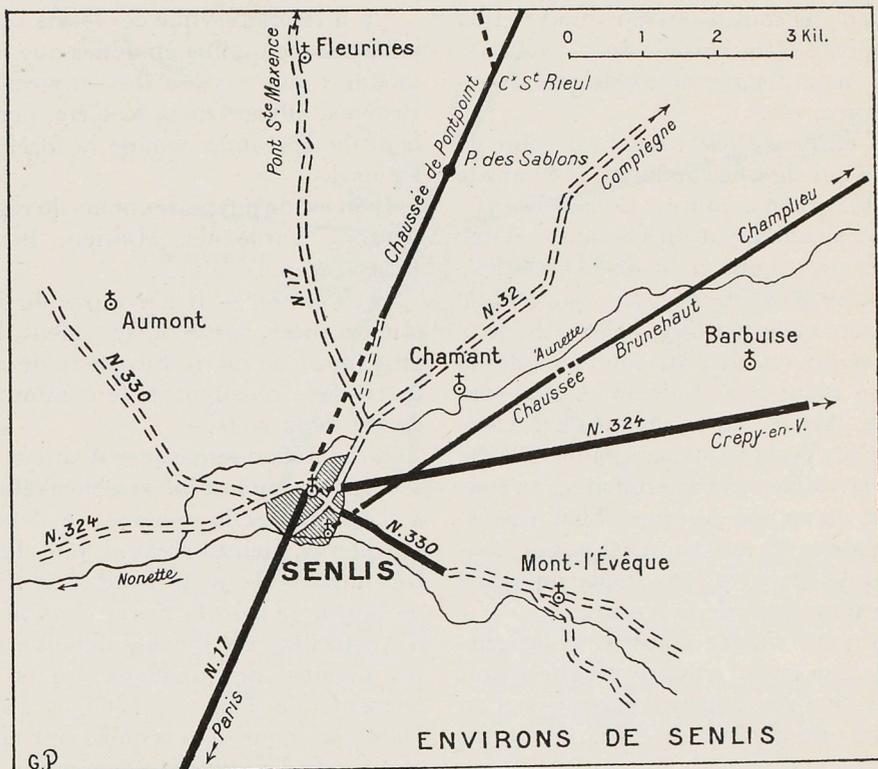
Et cette double constatation indique qu'en toponymie, comme en géologie, il faut voir les choses avec un certain recul et compter le temps, non en années, mais en siècles.

On peut, sur une carte avec l'aide des noms de lieux, reconstituer l'état des choses vers la fin de l'époque gallo-romaine. Je rappelle que les grandes routes romaines, sont jalonnées par des mots typiques, comme (MAISONS), (relais), MAISON-ROUGE, (Auberges), etc. ; bien souvent on a retrouvé leur pavage caractéristique ; la plupart ont été remises en état à l'époque franque (chaussées Brunehaut), mais beaucoup d'entre elles, remontent à une époque très antérieure.

*Époques celtiques et préceltiques.* —

La Gaule, au moment de la pénétration romaine, était déjà un vieux pays au passé très compliqué ; les populations néolithiques, ibères, et ligures y avaient laissé des traces, auxquelles se sont superposés les restes de l'occupation

Dans ces forêts, ou tout au moins, à la lisière de ces forêts, le Buis existait déjà ; en effet, il existe des mots à désinence celtique, qui rappellent le Buis (BUXEUIL, BISSEUIL) ; sa présence indique le bord d'une forêt. La topony-



celtique. Pour l'instant, on peut seulement essayer de décrire ce que devait être la Gaule au moment où les Celtes furent absorbés par la civilisation latine.

A. *Les bois.* — L'Ile-de-France qui est actuellement encore très boisée l'était beaucoup plus encore à ce moment.

On peut sur la carte remettre en forêts tout ce qui a été déboisé aux époques ultérieures, en faisant cette restriction que l'on teinte probablement en forêts des régions qui étaient simplement incultes, comme une partie de la Beauce.

mie en donne la preuve ; sur le bord de la forêt de Villers-Cotterets existe la commune de BOISSY-FRESNOYE.

Des mots dont la racine est *Arthé*, qui signifie limite et probablement, originellement, *ours* ; ces mots se trouvent effectivement dans des régions actuellement forestières, comme la Forêt d'Arthies, ou dans des régions qui l'ont été jadis.

Une seconde série de mots est dédiée à la déesse *Belenus*, comme Beaune-la-Rolande (Loiret), etc.

Les noms qui invoquent *Brennos*, ancien chef gaulois, sont nombreux : BRAISNES (Oise), BRAINE (Aisne), etc.,

et quelquefois ont été latinisés : BRENY, etc.

Beaucoup de communes rappellent le nom d'un Jupiter gaulois, JOUAIGNES (Aisne); JOUARRE (S.-et-M.), etc., souvent latinisé JOUY, etc. Leur origine gauloise est d'autant plus probable que, souvent, ils sont isolés dans une région qui devait être boisée : JOUY-EN-JOSAS, etc., ou en plein centre celtique : JOUYLE-COMTE, etc.

Un autre mot évocateur est celui de *Condé* qui signifie confluent. Il en existe un assez grand nombre : CONDÉ-(ROCHY-) (Oise), au confluent du Thérain et d'une petite rivière qui vient de Laversines; CONDÉ-EN-BRIE (Aisne), au confluent de Surmelin et de la Dhuys; CONDÉ-SAINT-LIBÈRE (S.-et-M.), au confluent de la Marne et du Grand-Morin; CONDÉ-SUR-AISNE (Aisne), au confluent de l'Aisne et de la Vesle; CONDÉ, C<sup>no</sup> de Forfry, dans la vallée de la Théroüanne, au confluent du ru des Avernes. Seul CONDÉ-SUR-VEGRE (S.-et-O.), n'est pas au confluent de deux vallons, mais un coude assez important de la Vesgre.

On peut s'aider d'autres renseignements; un grand nombre d'églises sont bâties sur les sources comme si l'on avait voulu *christianiser* des dévotions païennes antérieures; VERTUS, à l'origine d'un affluent de la Berle; BERGÈRES-LES-VERTUS (Marne); VENDEUIL, près Breteuil (Oise); SIGNY-SIGETS (S.-et-M.); AUNEAU (E.-et-L.); SOMMELANS (Aisne); VAUDOÛÉ (LÉ) (S.-et-M.); BOUILLANCY (Oise), Source de la Gergogne; SÈVRES (S.-et-O.), à l'origine d'une petite rivière allant à la Seine.

Beaucoup de ces noms de pays sont d'origine inconnue donc probablement très ancienne préceltique.

Les noms de beaucoup de nos forêts sont d'origine inconnue : ARROUAISE, entre Aisne et Vesles d'où MONTIGNY-EN-ARROUAISE; F. de Halatte; Beine (d'où BEAUMONT-EN-BEINE); Ris (près

Château-Thierry); Laye (F. de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE); Bierre (F. de FONTAINEBLEAU), F. de Traconne; Retz (F. de VILLERS-COTTERETS)... Maans près de Meaux, etc., ce qui semble indiquer que leur dénomination remonte à une période antérieure à la période celtique.

On a la preuve que ces forêts étaient jadis beaucoup plus étendues que maintenant : une rivière des environs de Provins, affluent de la Voulzie, porte le nom de Traconne comme la forêt plus au nord.

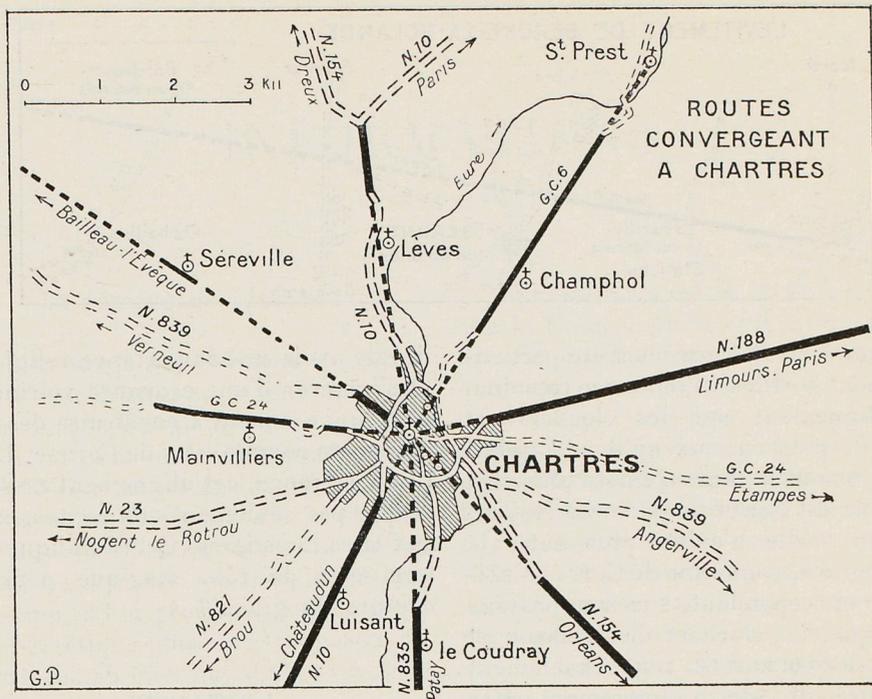
Il en est de même des noms de régions (Orxois, Tardenois, Multien, Beauce, Brie, Hurepoix, etc...).

B. *Rivières*. — Il n'y a pas de doute que les mots, *omna*, *arar*, soient d'origine ligure ou ibère. Beaucoup de noms de rivières résultent de la combinaison de ces deux mots.

Enfin, il faut remarquer d'ailleurs que les régions aujourd'hui asséchées étaient, à l'époque gallo-romaine, à l'état de tourbières, pleines d'eau. L'une d'elles, très importante, se trouvait au confluent de la Bièvre dans la Seine, vers la gare d'Austerlitz; ses tourbes datent d'après les pollens de végétaux qu'ils renferment, de l'an — 4000, à l'an + 4000; or, nous savons qu'ils ont empêché César d'attaquer Lutèce par la Rive gauche, et l'ont forcé à l'aborder par la Rive droite.

Les tourbières de Bresles et de Sacy-le-Grand étaient pleines d'eau à cette époque; on a retrouvé dans le marais de Sacy un bateau rempli de tuiles romaines qui y avait coulé.

Aussi, le passage des rivières constituait-il une difficulté; les ponts en bois des Gaulois (*briga*) et ceux plus perfectionnés des Romains ne pouvaient avoir une grande portée. La plupart des grandes rivières étaient donc traversées aux endroits où elles présentent des îles : la *Seine* à LUTÈCE, à MELUN, à VIEUX-PONT-DE-SÈVRES, s'appuyant sur



l'île Seguin, l'Oise à Pontoise, sur l'île en aval, l'Yonne à Sens ; etc...

C. *Les routes.* — On est ainsi amené à étudier la question des vieilles routes.

En parcourant l'Île-de-France, on a remarqué de quelle harmonieuse façon certaines routes s'alignaient, d'une façon rigoureusement mathématique, sur l'axe des clochers de certaines églises.

Des alignements de ce genre peuvent, évidemment, avoir été réalisés à des époques récentes, soit au moment de la construction de l'église, soit au moment de la création ou de la rectification des routes. Mais cette explication est insuffisante dans le cas où il y a *plusieurs* grandes routes s'alignant sur des monuments très importants et très anciens, ou même, ce qui arrive parfois, sur un point qui ne coïncide pas rigoureusement avec l'église et qui est l'emplacement d'un temple préchrétien.

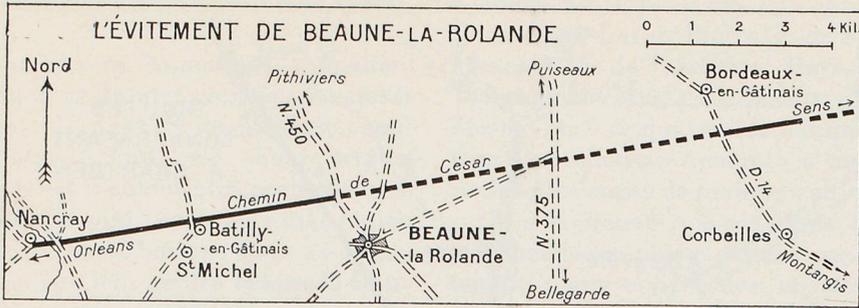
Tel est le cas de Senlis, où la concentration se fait sur le parvis de la

cathédrale un peu à l'ouest du clocher, et celui de Beauvais où la concentration des routes se fait sur la Place du Marché, etc...

De telles concentrations s'observent pour des villes très anciennes, aux noms d'origine inconnue ; il est donc à présumer que ce dispositif est préromain et même prégaulois.

Certes, les Romains ont utilisé ces tracés pré-existants pour y installer leurs routes ; c'est une habitude générale chez les conquérants ; mais leur réseau routier propre diffère parfois du réseau routier ancien en ce sens qu'il évite certaines villes, probablement plus ou moins hostiles.

Tel est le cas de SENLIS, LAON, SOISSONS, BRAISNES, BEAUNE-LA-ROLANDE. La plupart des localités portant le nom de BEAUNE et des noms voisins (sauf Beaune, Côte-d'Or), montrent le même phénomène d'évitement ou d'isolement par les routes ; il semble que les localités dé-



diées au dieu *Belenus* aient été particulièrement hostiles à l'influence romaine.

L'alignement sur les clochers est d'autant plus curieux qu'il se produit même quand la route n'existe plus. Un exemple est fourni par la route Noyon-Soissons; elle n'existe plus entre la Pommeraye, commune de CUTS et VÉZAPONIN, et, cependant, sur son passage théorique, les clochers de LOMBROY et de BLERANCOURDELLE sont exactement sur l'axe de son prolongement. Ces deux villages seraient donc d'origine préromaine et il y a là une méthode pour mettre en évidence l'ancienneté de certains centres.

En tous cas, il est nécessaire d'admettre que le dispositif est préromain, donc gaulois et peut-être prégaulois. Or, comme l'alignement avait lieu sur des emplacements qui n'étaient certainement pas visibles de loin, comme les clochers de nos cathédrales actuelles, cet alignement témoigne d'une science géométrique assez avancée; il

devait avoir une importance religieuse et s'inspirer d'une croyance voisine de celle qui a amené à construire des alignements comme ceux de Carnac. Dans l'Ile-de-France, cet alignement ne s'applique pas seulement aux routes, mais aux laies forestières. Cela implique-t-il une sorte de rôle magique pour la capture du gibier?

#### CONCLUSIONS.

Ainsi, la Terre de France porte inscrite, en elle-même, tous les services qu'au cours des âges, elle a rendus à la population qu'elle nourrit et toutes les transformations qu'elle a subies du fait de l'Homme. Mais il faut arriver à déchiffrer ces inscriptions, qui montrent l'évolution de la Terre indépendante des guerres par lesquelles l'Humanité fait l'histoire et retarde le perfectionnement de notre Planète et de notre civilisation.

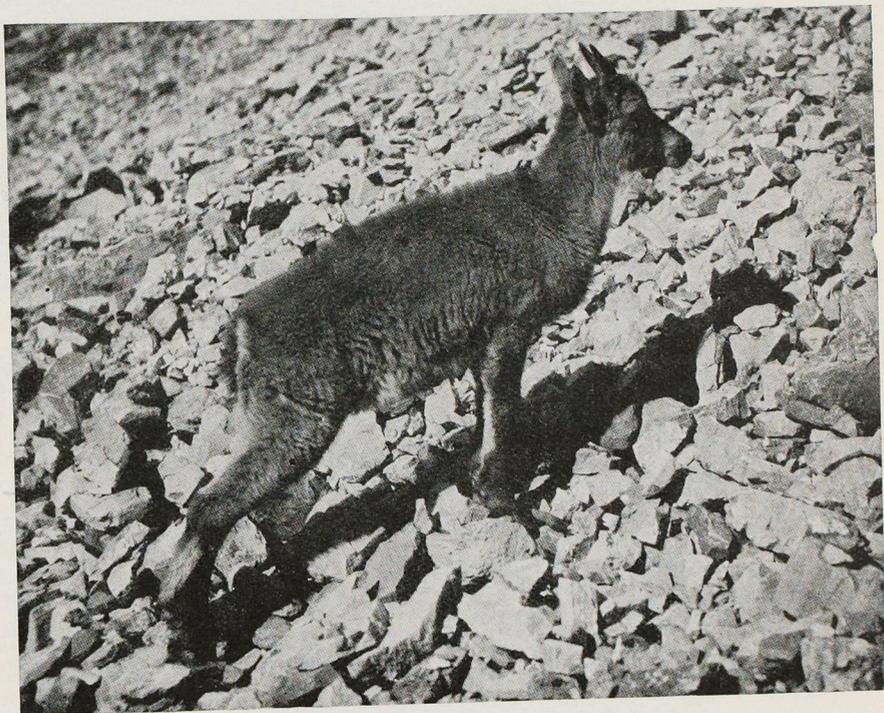
## INFORMATIONS

---

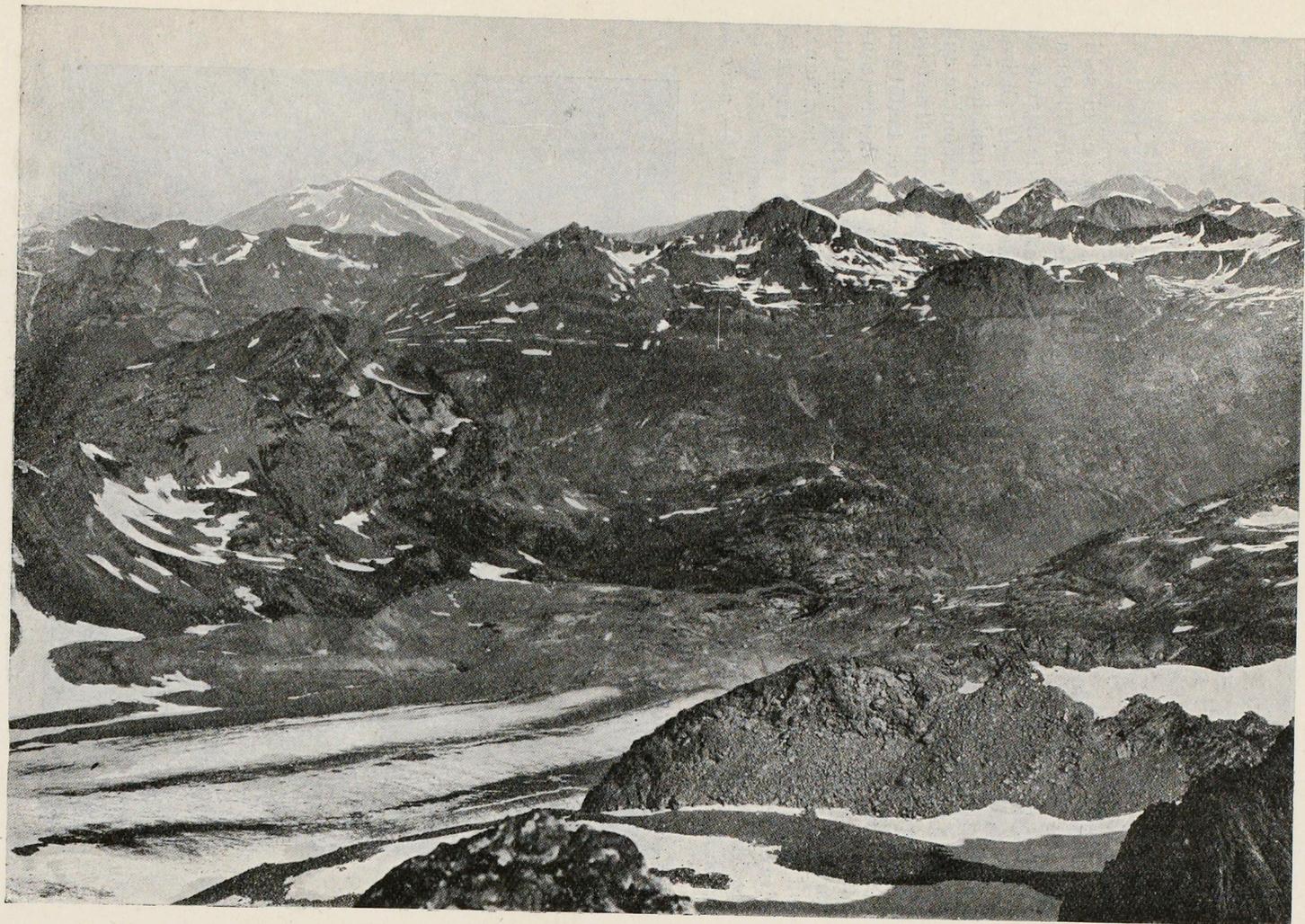
### La réserve de l'Iseran.

Les habitués des réunions de la Société d'Acclimatation savent combien les Suisses se sont patiemment attachés à la réintroduction du Bouquetin des Alpes, qui avait été de longue date exterminé dans presque toute la chaîne, sauf au massif piémontais du Grand Paradis. Le succès est complet et l'on voit aujourd'hui prospérer sur le territoire helvétique plusieurs troupeaux, au Piz Albris, au Parc national, à l'Augstmatthorn...

Moins difficile est la tâche qui sollicite la France, puisque le Grand Paradis borde notre frontière de Savoie et que tous les ans, au col de Galise, devant l'apic de Carro, devant les Lévannas et aux environs, un nombre appréciable de bouquetins viennent se faire fusiller sur notre territoire, tantôt par des chasseurs, tantôt par des braconniers — et chacun sait combien subtile est la nuance en haute montagne. Qu'une protection sérieuse soit instituée et nul doute que ces immigrants ne se fixent et ne se multiplient — avec la



Jeune bouquetin. Photo Feuerstein, Schuls (Suisse).



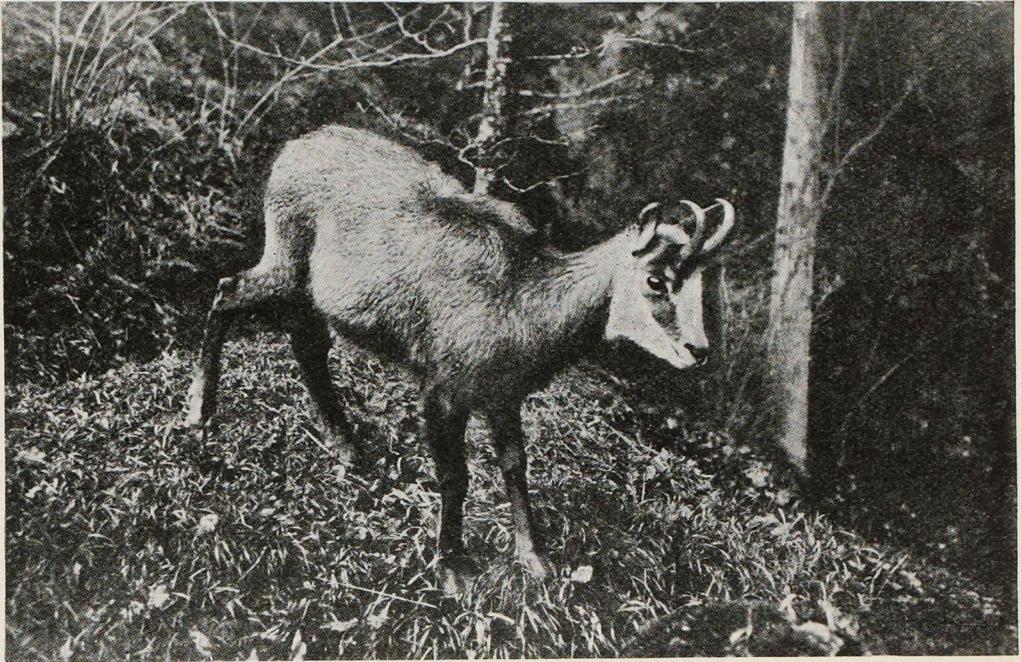
Le glacier des Évettes et les sommets de la rive droite de l'Arc (Aiguille Pers, Ouille Noir),  
vus de la pointe Tonini. Photo de M. l'Inspecteur Fèvre.

lenteur qui caractérise la reproduction de cette espèce — en deçà des crêtes, partout où ils trouveront les roches salines qu'ils recherchent avidement.

Le projet d'affecter un massif de nos Alpes à cette tentative de reconstitution du cheptel français remonte au début de ce siècle, et le conservateur des Eaux

chasse de la Savoie, avec l'appui de MM. les sénateurs Milan et Antoine Borrel, s'efforcent de créer un domaine bien gardé de 20.000 hectares.

Le Chamois, la Marmotte, le Lièvre variable, la Perdrix blanche, le Tétrasyre, la Bartavelle et le reste de la faune d'altitude trouveraient là égale-



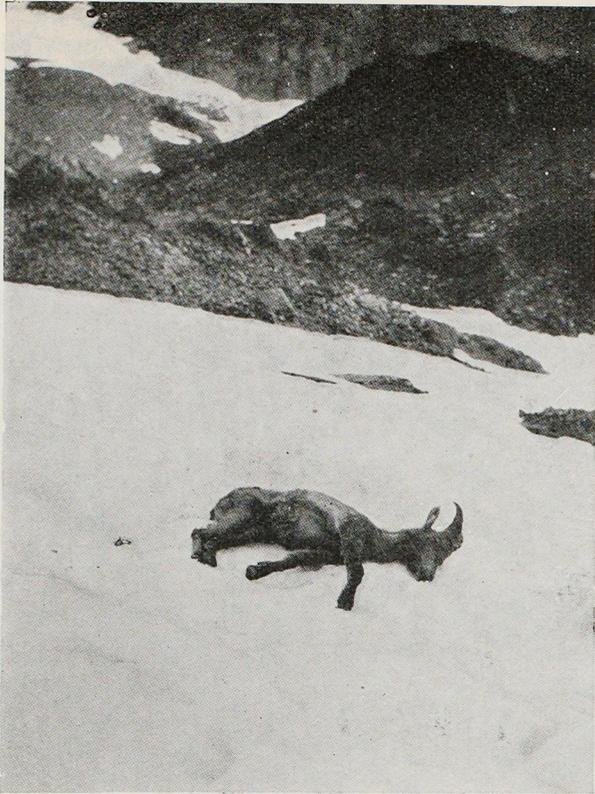
Jeune chamois. Photo Feuerstein, Schuls (Suisse).

et Forêts Mathey avait envisagé à cet effet le territoire du Parc national actuel du Pelvoux. L'idée en retrouva même plus récemment quelque faveur. Mais beaucoup plus indiquée, tout au moins pour un premier essai, semble la région du col de l'Iseran, aux sources de l'Isère et de l'Arc, et c'est sur les communes de Val d'Isère (Haute-Tarentaise), de Bonneval-sur-Arc et de Besans (Haute-Maurienne) que les promoteurs de la nouvelle Réserve, M. Verzier, président de la III<sup>e</sup> région cynégétique, et M. le docteur Armand, président de la Fédération des Sociétés de

ment un centre de repeuplement, comparable à la belle Réserve qu'a fondée au Lauzanier la Société d'Acclimatation, et plus étendu, quoique ne jouissant pas, à beaucoup près, d'un climat aussi tempéré.

L'Administration des Eaux et Forêts n'a pas manqué de favoriser cette initiative.

L'afflux des touristes le long de la nouvelle route de l'Iseran peut paraître, il est vrai, surtout en été, de nature à effrayer le farouche caprin. Mais cet inconvénient, d'ailleurs inhérent à mainte autre région, se trouve plus que com-



Bouquetin femelle au pied de l'à pic de Carro  
(en deçà de la frontière). Cl. de M<sup>me</sup> Cl. Côte.

pensé par la proximité du Parc national italien et, d'autre part, quand une surveillance convenable met les animaux sauvages à l'abri des poursuites, la plupart de ceux-ci ne deviennent-ils pas, sinon familiers, du moins relativement confiants ? En suisse et en Italie, on photographie au téléobjectif des hardes de bouquetiers immobiles...

Les négociations menées avec les trois communes intéressées — et d'autant plus intéressées qu'il ne s'agit pas de terrains domaniaux, mais communaux — paraissent en bonne voie. Des gardes de la Fédération et des montagnards locaux assermentés concourront simultanément à refréner, et surtout à prévenir, les délits. Et les chasseurs du pays conserveront la possibilité de se livrer à leur sport favori dans un rayon

déterminé, sur des territoires que l'existence de la Réserve rendra certainement plus giboyeux <sup>1</sup>. Charles VALOIS.

### Un monument à Alfred Grandidier

Un Comité a été constitué à Tananarive en vue de recueillir des fonds destinés à édifier dans cette ville un monument à Alfred Grandidier.

Les souscriptions sont reçues à la Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles à Paris, et dans les diverses agences de la Colonie.

1. M. Paul Cordier-Gossi a consacré une étude détaillée au Bouquetin des Alpes dans le *Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation* de septembre-octobre 1937, et fait en janvier 1938, à notre section de Mammalogie, une communication sur l'état actuel des colonies de bouquetins en Suisse.

# NOUVELLES

## DE NOS ORGANISATIONS

---

### Société nationale d'Acclimatation.

Nous avons pu bénéficier du séjour en France de M. René Catala, planteur de café à Madagascar, pour entendre en avril dernier la causerie la plus vivante sur la grande île. Tour à tour entraînés dans les plaines brûlantes hérissées de *Didiereas* épineux, sur les côtes sud-orientales bordées de *Casuarinas*, dans les forêts de *Dalbergias*, d'*Acajous* et de *Palissandres*, nous apprenons à connaître les mœurs des Lémuriens, nous capturons de merveilleux Papillons et pratiquons toutes les pêches. Notre collègue effleure aussi l'étude des races humaines et aborde, avec prudence, la douloureuse question du déboisement, qui continue...

On se rappelle que M. le docteur Cathelin ne se contente pas d'enrichir les belles collections d'histoire naturelle qu'il a réunies dans son Musée de Longjumeau, mais aime toujours à scruter les causes du plus mystérieux des phénomènes de la vie animale, la migration des Oiseaux. Il soutient encore une fois, avec talent et avec une érudition renouvelée, la thèse de l'origine électromagnétique de cette attraction étrange, qui s'exerce non seulement sur les grands voiliers aptes à franchir aisément l'espace, mais sur de fragiles passereaux, souvent destinés à périr en masse, sur des Cailles aux ailes courtes, dont on conçoit à peine qu'elles entreprennent des traversées quand ni la température

ni le défaut d'aliments ne les incite à un parti désespéré... Les grands courants magnétiques aériens ne sauraient cependant tout expliquer. Le problème intriguera longtemps encore les chercheurs...

L'observation et la photographie des animaux sauvages en liberté fait l'objet d'une causerie à la fois psychologique et pratique de M. Alfred Andrieux, et l'artiste, tenant plus qu'il n'a promis, joint à ses clichés maint album de croquis. Chasseur, il l'est, certes, mais de ceux qui aiment ardemment la nature, et qui, pour jouir du spectacle de la vie des animaux, savent souvent s'abstenir de tuer — ou même de « capturer », selon le délicat euphémisme que préfèrent certains naturalistes collectionneurs.

M. Maclatchy, dont la monographie détaillée des Buffles du Gabon paraîtra prochainement dans le *Bulletin* de notre Société, passe en revue après eux les autres grands Mammifères de la même colonie. Avec M. V. Danis, c'est le tour du globe qu'il faut accomplir pour constater l'influence du climat sur la morphologie des Pucidés (*Dryobates*, *Campephilus*, *Dendropicus*, *Colaptes*) et autres Grimpeurs aux couleurs parfois éclatantes. M. Lequime décrit le bel aquarium dirigé par M. Paul Arné à Biarritz. M. Chevey, directeur de l'Institut Océanographique de Nha-trang, refait l'histoire des apparitions toujours passionnantes du, ou plutôt, des « Grands Ser-

pents de mer ». Pour expliquer celles du « monstre du Loch Ness », M. le professeur Pellegrin envisage l'hypothèse d'un Pinnipède, de quelque Phoque d'espèce rare, égaré à la poursuite des Saumons du lac.

Mais quelle que soit la séduction de cette énigme qui dès l'antiquité faisait rêver les savants, les communications d'ordre pratique gardent la priorité dans nos séances. Ceux qui trouvent paradoxal que tant d'arboriculteurs français se soient laissé distancer par les États-Unis et le Canada dans l'art de produire et conserver les fruits prendront intérêt à une conférence de M. Pinelle sur la culture du Pommier en Auvergne.

En mai, M. le docteur Gauducheau, ouvrant une voie qui orientera les efforts de notre Société vers des objectifs nouveaux, et lui traçant un programme d'une singulière ampleur, traite de l'acclimation humaine et de la transformation des races par l'alimentation et l'hygiène. L'expédition de Madagascar, à la fin du siècle dernier, où périt de maladie un quart des 20.000 hommes engagés, et la récente guerre d'Éthiopie, où les précautions prises contre les contagions et les avitaminoses réduisirent la mortalité italienne, d'après le Professeur Alde Castellani, à un chiffre incroyablement bas, contrastant avec les pertes cruelles de l'adversaire, font mesurer les progrès accomplis en moins de cinquante ans par la science de l'acclimation humaine. Notre collègue a vu lui-même, au début de sa carrière, la véritable transfiguration produite chez les ouvriers ou marins malgaches et indochinois par la nourriture rationnelle que leur allouait l'administration française et par la lutte que menait le corps de Santé contre les parasites sanguins et autres. Il suggère que des expériences méthodiques soient instituées par des médecins coloniaux, en distribuant aux enfants des écoles de petites doses d'a-

liments complémentaires peu onéreux, mais contenant diverses vitamines et dont on peut attendre une amélioration de la race.

Il est parfois plus malaisé de guérir nos frères inférieurs, et la science vétérinaire pose des problèmes plus ardues que la médecine quand il s'agit des épizooties d'animaux sauvages. M. Bornand, privat-docent à la Faculté de Lausanne, indique les moyens de combattre, par l'emploi des pierres sulfuriques, plusieurs affections du gibier de montagne. Cette précaution se recommande aux créateurs de Réserves, même quand ils ont pris soin de ne pas exterminer les espèces carnassières, dont les déprédations jouent un rôle sanitaire reconnu.

A l'occasion du Congrès international du Tourisme, qui se réunissait cet été à Paris, M. C. Valois signale quelques écueils à éviter dans les nouveaux aménagements touristiques en forêt.

Mais les soucis de l'heure présente n'excluent pas entièrement la fantaisie, et M. Marcel Legendre révèle à notre section d'ornithologie de curieux procédés de coloration artificielle des Oiseaux, par des aliments, en général végétaux.

Comme la saison nous y conviait, le Jardin Alpin si heureusement créé au Muséum a été visité sous la direction de M. le professeur Guillaumin et de M. Guinet, le Vivarium, enrichi de nouveaux hôtes, sous celle de M. Chopard.

Enfin M. le docteur-v<sup>re</sup> Carpentier clôt la série des séances — sinon des excursions — de l'été par une causerie sur le Jardin Zoologique qu'il a fondé à Méknès et sur les Vertébrés du Maroc. Le dernier troupeau de Bubales, au Maroc proprement dit, a été détruit en 1917 et c'est dans l'Extrême-Sud qu'il en subsisterait seulement... La nécessité de multiplier, et d'appliquer, les mesures de protection se fait sentir pour plusieurs autres espèces.

C. V.

# VARIÉTÉS

---

## LES ANIMAUX MYCOPHAGES

Les Champignons ne sont pas seulement recherchés par l'homme. Un certain nombre d'animaux lui font à cet égard une concurrence qui ne laisse pas parfois, d'être désagréable à l'amateur de Cryptogames.

Parmi les Insectes, le *Geotrupes sylvaticus*, extrêmement commun dans nos bois, s'attaque à beaucoup d'espèces. En particulier au Bolet comestible, qu'il rend inutilisable, aux Russules, à la Fistuline hépatique, aux Polypores lamellés et même au Lactaire poivré. Mais, dans ces dernier cas, sa présence nous est parfaitement indifférente. Le *Necrophorus respilloides*, lui, ne s'adresse guère qu'au Bolet comestible — à notre connaissance, du moins. Et notez bien que, comme le précédent, c'est aux exemplaires frais qu'il s'attaque : il n'est donc pas guidé, dans le cas, par son goût pour les substances animales décomposées.

Les Rongeurs sont bien connus pour pouvoir consommer impunément les Champignons les plus vénéneux. C'est d'ailleurs cette constatation qui a servi de point de départ aux expériences du Dr Limousin.

Enfin les Oiseaux eux-mêmes — certains du moins — ont une prédilection marquée pour les Cryptogames. Dans les bois de Champagne où poussent souvent en abondance l'*Hygrophorus (Liamacium) olivaceoalbum*, le « Gluant », on trouve une grande quantité d'exemplaires déchiquetés à coups de bec. Même des chapeaux entiers sont emportés, dont quelques-uns se retrouvent accrochés dans les Genévriers voisins : un accident quelconque les a fait abandonner là par leurs ravisseurs.

Les habitants du pays attribuent ces méfaits aux Merles et aux Grives, ce que nous n'avons pu vérifier. Ce qui est

certain c'est que ce sont des Oiseaux qui en sont les auteurs et des Oiseaux d'un goût assez délicat : ils s'attaquent exclusivement à l'Hygrophore, qui est un champignon excellent, et dédaignant absolument les espèces voisines, Gomphides, Hébelomes, Clitocybe orangé, etc., lesquelles sont plutôt de médiocres comestibles.

## LES PYGMÉES EN NOUVELLE-GUINÉE

Un des buts du voyage de Lord Moyne en Nouvelle-Guinée, dont nous avons déjà parlé, était de vérifier l'existence, dans cette île, d'un groupe de Pygmées à peau relativement claire, que l'on disait habiter les pentes Nord-Est des monts Bismark, en territoire mandaté.

Ce but a été atteint ; la peuplade en question a été découverte par les explorateurs et a pu être étudiée au point de vue ethnographique. La couleur de la peau est notablement plus claire que chez les peuples voisins habitant les vallées, surtout ceux de la base des monts Aiome, qui sont les plus foncés de tous. Quant à la taille elle variait, chez les 12 hommes qui ont pu être mesurés, de 1m.33 à 1m.47 ; chez les femmes, dont 3 seulement ont été examinées, de 1m.28 à 1m.345.

Comme les autres Pygmées de Nouvelle-Guinée, ce sont d'habiles jardiniers et il semble impossible de trouver une relation entre leur culture et celle des autres groupes de Pygmées Indonésiens déjà connus.

Que sont-ils donc ? Des Papous de très petite taille, où bien une relique d'un groupe négroïde dont les autres représentants seraient les Aeta des Philippines et les Semang de Malaisie ? Il n'est pas encore possible de se prononcer à ce sujet.

## PARMI LES LIVRES

---

D<sup>r</sup> E. GROMIER. — **La vie des animaux sauvages du Cameroun.** 1 vol. Bibliothèque géographique, 275 pages, 1 carte, 39 photos hors texte. Préface de J. Delacour. Paris, Payot, 1937.

Poursuivant sa série d'ouvrages biologiques sur la faune africaine, le D<sup>r</sup> Gromier vient de nous donner son troisième livre qui concerne cette fois les animaux sauvages du Cameroun.

On retrouve naturellement dans cette œuvre les caractéristiques des descriptions du D<sup>r</sup> Gromier : originalité, pittoresque du style, précision dans les observations.

Suivant le plan qu'il avait déjà suivi dans l'ouvrage précédent (*La faune de Guinée*), l'auteur nous fait vivre en sa compagnie, un beau voyage de chasse et d'exploration dans les régions boisées et montagneuses du Cameroun.

Au cours des 11 chapitres qui forment les divisions matérielles du livre et dont la lecture est un véritable plaisir, en même temps qu'une promenade instructive, nous pouvons signaler quelques scènes particulièrement intéressantes : la description du nid du Grand Calao atrata, un épisode de chasse de cet énorme sanglier des forêts qu'est l'Hylochère, les observations sur les mœurs d'une famille de Bongo, le repas des Gorilles, la vie des Pygmées Bekü, une scène de chasse à l'éléphant à la sagaie par ces mêmes Pygmées, une observation curieuse de migration des Roussettes, la capture d'un singe par le Grand Aigle couronné...

Signalons enfin que le D<sup>r</sup> Gromier, dans ses observations zoologiques, n'a pas négligé les plantes ; il nous donne, chaque fois que cela lui est possible, le nom des plantes qu'il rencontre et, chose plus intéressante encore, celles qui forment l'alimentation des animaux sauvages.

L'ouvrage est naturellement illustré par les photographies personnelles de l'auteur qui a pu saisir les animaux dans leur re-

paire, ce qui n'est pas, comme on le sait, chose facile.

P. RODE.

Maria JALEK. — **En campant sur l'Alpe,** au-dessous de la plus haute route d'Europe. Un vol. de la collection *Les Livres de la Nature*. Librairie Stock, éditeur. Prix : 15 fr.

Le camping et l'alpinisme sont à la mode et il n'est pas de sorte de tourisme qui ne vous mette plus directement en contact avec la Nature.

Le livre de M<sup>me</sup> Jalek s'attache à faire connaître quelques aspects de la vie montagnarde dans la partie des Alpes comprise entre le col du Galibier et du col du Petit Saint-Bernard, cette région que la traversée du col de l'Iseran, par la plus haute route d'Europe vient de placer au premier rang de l'actualité.

L'auteur n'a pas seulement parcouru ce pays en touriste, mais elle a passé une grande partie de son enfance en Savoie et considère les Alpes Graies comme son « climat » naturel. Elle nous livre ainsi les secrets de la vie dans les chalets d'alpage, les refuges ou surtout sous la tente, le plus haut possible, à la limite des glaciers ; elle nous fait part de ses observations sur les gens de l'altitude, leurs pèlerinages, leurs sanctuaires, mais aussi sur les plantes et les bêtes, comme sur les phénomènes naturels fantastiques, origine de légendes.

Le naturaliste goûtera tout particulièrement dans ce volume les renseignements inédits de l'auteur sur l'acclimatement possible du Bouquetin dans les Alpes françaises, son original souci de protéger la flore rare, les descriptions des ébats de la Marmotte et des Campagnols, du Gypaète ou du Lagopède, etc...

Ce livre, qui attache et passionne, est un hymne enthousiaste à la louange de la montagne, de la montagne qui n'est pas un adversaire à conquérir mais une amie dont l'intimité procure les joies les plus pures et les émotions les plus profondes.

# LES LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

---

## A propos du Gorille.

M. Halley, chef d'exploitation forestière au Gabon, a bien voulu nous faire parvenir l'intéressante lettre suivante.

« Votre information sur les Gorilles, parue dans la *Terre et la Vie* de janvier 1937, m'incite à venir me mêler à cette controverse.

« Je suis un de ceux que M. Maclatchy baptise de « tenaces sportifs » et je me suis adonné plusieurs années à la chasse aux Gorilles.

A mon avis, cette chasse est uniquement une chasse sportive ; le profit de la dépouille est nul, ses ressources alimentaires de peu d'intérêt, même pour les indigènes qui ne sont pourtant pas difficiles ; c'est donc simplement pour l'attrait de la chasse à cet animal qu'on peut admettre que quelques Européens s'en occupent.

Par ces derniers il en est donc peu tué. Ces animaux sont fort heureusement moins féroces que la note de M. Ichac, que vous citez, pourrait nous le faire admettre ; à l'en croire, toute rencontre avec un Gorille dégènerait en bataille ; il n'en est rien.

Si l'attitude et les hurlements de la bête, qui cherche à écarter l'opportun qui l'approche ou le surprend, sont très impressionnants, il n'ont d'autre objet que d'effrayer l'intrus et c'est tout à fait l'exception quand l'animal met ses menaces à exécution.

S'il en était autrement, les accidents seraient d'une grande fréquence car les rencontres imprévues ne sont pas rares

dans certaines parties de notre forêt du Gabon.

J'ai, personnellement, rencontré souvent des Gorilles sans les chercher ; chaque fois ils se sont enfuis. Si, dans certains cas, des mâles prirent une attitude très menaçante à mon égard, il ne faut pas oublier l'état de fureur dans lequel ma poursuite les avait mis.

J'ajouterai que ce sont toujours les mâles isolés ou à la tête d'une bande qui esquissaient un semblant d'offensive, jamais les femelles.

Vouloir faire le procès de la réglementation de la chasse aux Gorilles, c'est faire le procès de la réglementation de la chasse en général. Toutes les mesures ont du bon, toutes ici pèchent dans leur application qui n'est pour ainsi dire jamais exercée effectivement, n'en déplaît à ceux qui en sont chargés.

Dans l'état actuel des choses, j'affirme, et ce n'est pas M. Maclatchy qui me démentira, que la chasse aux Gorilles soit complètement interdite ou simplement limitée, il sera encore pendant longtemps tué autant de Gorilles, chaque fois qu'un chasseur aura l'occasion de le faire. Moins du fait des Européens, car la chasse en est pénible et peu sont assez enragés pour s'y livrer, mais du fait des chasseurs indigènes. Chaque fois qu'ils le pourront ils tueront des Gorilles soit pour eux-mêmes, s'ils chassent pour leur compte, soit pour leur employeur.

Le Gorille, au Gabon, n'est qu'une « viande » au même titre qu'un autre gibier ; elle est utilisée pour nourrir les travailleurs sur les exploitations fores-

tières comme n'importe quel autre animal *protégé ou non*, susceptible de fournir des rations, que cet animal soit compris dans l'annexe 1 ou l'annexe 2 de la réglementation de la chasse en vigueur.

La réglementation de la chasse, ici, est pour ainsi dire nulle dans ses effets, puisque tout le monde ignore son existence et beaucoup de ceux qui la connaissent s'en moquent.

Voulez-vous imaginer ce que deviendraient, comparativement, les réglementations de la chasse en France, s'il n'existait ni gardes ni gendarmes pour les appliquer, ou si ceux qui représentent gendarmes et gardes, accessoirement, résidaient à quelques jours de voyage, parfois, des territoires de chasse ?

Si ces commentaires nous ont un peu écarté du cadre de notre sujet primitif, ils ont leur importance pour conclure que dans l'état actuel des choses peu importe que la chasse au Gorille fasse l'objet de restriction complète ou mitigée ; ce qui importe avant tout c'est de faire appliquer les textes.

A ma connaissance, le Gorille a des zones d'habitat bien déterminées ; en dehors de celles-ci et pour des raisons qui me sont encore inexplicables, il représente l'exception ; mais dans les zones qu'il affectionne, il est très abondant et la destruction de quelques sujets ne représente nul danger pour l'avenir de l'espèce.

Notre collègue le D<sup>r</sup> Henri Poisson, Président de la Société des Amis du Parc botanique et zoologique de Tananarive, a bien voulu nous faire parvenir ces quelques observations sur les mœurs et habitudes de l'Engoulevent malgache (*Caprimulgus Madagascariensis Madagascariensis* Sganzin).

Au début du mois d'octobre, mes enfants ayant été passer quelques jours de vacances dans leur propriété de l'Itasy (où déjà en 1936, ma fille avait découvert un nid de *souimanga*) virent près de leur maison, un Engoulevent qui, comme celui d'Europe, niche et couve à terre sans faire de nid. A leur arrivée cet oiseau prit peur et s'envola abandonnant deux pauvres oisillons qui venaient d'éclore. C'était le soir ; craignant que la fraîcheur de la nuit ne fût néfaste aux petits ils mirent au-dessus d'eux une feuille de bananier. Néanmoins ils considéraient ces petits comme perdus parce qu'abandonnés par la mère. Il n'en était rien ; celle-ci, pendant la nuit, revint couvrir ses enfants et ceci pendant deux jours. Le troisième jour, au matin, on constata avec tristesse que les petits oiseaux avaient disparu, mangés probablement par un chat ou une civette. Après quelques recherches, on retrouva cachés dans un massif de bambous, sous des feuilles d'Aloès, les deux petits engoulevents bien vivants. Ils avaient été entraînés par leur mère, à l'aide de ses ailes, à environ deux mètres de leur berceau primitif et la mère les entourait de ses soins. Bien mieux, elle s'habitua vite à voir mes enfants et ne s'envola plus à leur approche. Il y a là un trait d'amour maternel intéressant.

Dans ce domaine, où les oiseaux sont protégés, on rencontre dans le parc attendant à la maison des quantités d'oiseaux vivant en liberté et sans aucune crainte de l'homme (tourterelles, perdrix, cailles, huppés, merles, fody et autres passereaux), ce qui ajoute un charme de plus à cette propriété.

Tananarive, 19 octobre 1937.